

DE LA PRATIQUE SPORTIVE DU DEBUTANT A CELLE DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU GUADELOUPEEN

Merci à Antoine CHERUBIN et à Bernard LAMITIE de me passer ainsi la plume. Parce que mes activités et responsabilités professionnelles me permettent de bénéficier d'un peu plus d'expérience rédactionnelle, il m'est aujourd'hui confié le difficile privilège de présenter cette communication écrite. Ses contenus sont bien sûr le résultat de réflexions collectives souvent débattues au sein de l'Association des Cadres Techniques du Sport de Haut Niveau Guadeloupéen. Aussi, est-ce bien naturel que tous ceux qui en sont à l'origine et les partagent soient totalement associés à la présente publication.

G. CAZORLA

Georges CAZORLA (*), Geoffroy ROBERT (), Antoine CHERUBIN (**), Bernard LAMITIE (**), Pierre ANDRE (**), et Robert GARA (**)**

(*) Maître de Conférences, Faculté des Sciences du Sport et de l'Education physique, Université de Bordeaux II

() Association des Cadres Techniques du Sport de Haut Niveau Guadeloupéen**

RESUME

Grâce aux efforts consentis à la fois par l'Etat et par les Conseils Régionaux et Généraux, la plupart des grandes régions à forte tradition sportive ont pu mettre en place des structures qui permettent aujourd'hui une meilleure sélection, un meilleur suivi et des meilleurs contrôles et orientations de leur entraînement. C'est ainsi que dans l'intérêt de leurs sportifs respectifs, nous ne pouvons que nous réjouir de la création de ces structures chez nos voisins les plus proches : martiniquais et guyanais. Leur création et leur mise en oeuvre tant attendues du mouvement sportif guadeloupéen restent à faire dans notre région.

L'objet de notre présentation est de tenter d'envisager les différentes perspectives offertes par de telles structures afin d'accompagner le développement des activités physiques et sportives pratiquées par le plus grand nombre vers celui, plus sélectif, orienté vers le haut niveau. C'est aussi de montrer que ces structures ne constituent pas un luxe mais un réel besoin pour tous ceux qui en Guadeloupe, militent pour la promotion et le développement sérieux de leurs activités physiques et de leur sport.

Intégré à une politique sportive régionale d'ensemble, ce besoin fait actuellement apparaître deux urgences incontournables qui pourraient être dévolues à ce que nous proposons de définir comme : **Centre de Recherche, d'Entraînement et d'Evaluation en Sport et en Santé Guadeloupéen (CREESS-GUA).**

- 1- Elaborer les référentiels, les normes et les barèmes spécifiquement régionaux ; opération qui devrait permettre de faire "l'état des lieux" sur le niveau de développement des qualités physiques et de la condition physique du guadeloupéen jeune ou plus âgé, sportif ou non.
- 2- Contribuer à la mise en oeuvre et à la coordination des quatre étapes qui recouvrent la longue maturation conduisant le jeune guadeloupéen sportif potentiel ou en devenir vers le plus haut niveau possible de sa pratique : 1°) Aide au choix du ou des première(s) pratique(s) sportive(s), 2°) Détection et formation des jeunes espoirs régionaux, 3°) Sélection des meilleurs sportifs régionaux, 4°) Suivi, contrôle et ajustement de l'entraînement aux possibilités individuelles.

Le mouvement sportif guadeloupéen est non seulement très demandeur mais, comme il l'a déjà maintes fois démontré, est prêt à s'impliquer au niveau de la mise en oeuvre et du développement de chacune de ces quatre étapes.

La balle est désormais dans le camp des élus et des décideurs !!!

Mots clés : Activités physiques et sportives, Programme d'évaluation, Détection, Sélection, Suivi de l'entraînement.

1. INTRODUCTION

La communauté scientifique spécialisée dans les domaines de l'évaluation en sport est unanime pour souligner la complexité des interactions multiples à l'origine de la performance sportive. (Balsevic, 1969 ; Andersen, 1974 ; Schilling, 1974 ; Tschienne, 1974 ; Blahüs, 1975 ; Hahn et Hohne, 1975 ; Gimbel, 1976 ; Régnier et Salmela, 1980 ; Montpetit et Cazorla, 1982 ; Bouchard et coll., 1984 ; Cazorla et coll., 1984 ; Bompa, 1985 ; Astrand et Rodahl, 1986 ; Régnier, 1987 ; Cazorla, 1989).

Cependant, parmi ces interactions, trois déterminants sont le plus souvent considérés comme essentiels :

- * Le maintien ou le développement d'une forte motivation pour la pratique sportive et pour la compétition ;
- * Une très grande capacité de travail ;
- * Et, d'importantes aptitudes qui, souvent, ne se révèlent qu'au cours ou à l'issue d'un entraînement planifié sur plusieurs années.

L'émergence du "talent" n'est donc jamais fortuite mais relève d'un environnement dans lequel, à un moment donné, le jeune sportif en devenir va rencontrer les facteurs les plus favorables à son épanouissement. Ce moment et ces facteurs peuvent être très différents selon la maturation propre à chaque jeune sportif et selon les sports considérés ; aussi, serait-il illusoire de penser qu'une seule opération, souvent baptisée "*Détection des talents*" pourrait suffire pour régler l'ensemble de ces délicats problèmes.

Tenant compte des grandes variabilités interindividuelles, plutôt que d'actions isolées et souvent non suivies, c'est un programme d'évaluations longitudinales accompagnant la pratique sportive depuis les balbutiements des premiers choix du débutant, jusqu'au plus haut niveau de spécialisation du sportif confirmé, qu'il convient de mettre en place.

L'efficacité d'un tel programme dépend bien-sûr de la cohérence d'une politique sportive (si elle existe !..) dans laquelle il doit être intégré et dont il constitue un des éléments indispensables (**Tableau 1** placé en annexe de la présente étude).

C'est dans ce sens que depuis 1989, à la demande de l'Association des Cadres Techniques du Sport de Haut Niveau Guadeloupéen, nous avons orienté plusieurs de nos travaux.

Ces travaux s'inscrivent tout particulièrement aujourd'hui dans le cadre de l'Instruction Ministérielle n° 231-JS élaborée par Claude Bergelin, Secrétaire d'Etat Chargé de la Jeunesse et des Sports et confirmée par son successeur, Roger Bambuck.

"L'Evaluation dans le Sport de Haut Niveau.

"La politique de l'Etat en faveur du Sport de Haut Niveau doit nécessairement concilier une organisation visant à l'efficacité optimum avec le souci de l'épanouissement de l'athlète, pour lequel la pratique sportive doit constituer un facteur d'équilibre et de santé. C'est dans cet esprit que doit être menée une politique à long terme d'évaluation permettant de fournir à

l'athlète et à son entraîneur, les éléments d'information à caractère scientifique désormais indispensable à la conduite d'un entraînement moderne.

La mise en place d'une détection précoce est aujourd'hui un impératif. Il convient d'offrir le plus tôt possible au jeune sportif, en fonction de ses souhaits personnels et compte tenu des efforts consentis par l'Etat à son profit, la possibilité d'accéder au plus haut niveau de la compétition. Cet effort de rationalisation doit ensuite être poursuivi tout au long de la carrière sportive de manière à concentrer, à chaque niveau de compétition, le maximum de moyens techniques et d'aides directes ou indirectes sur un nombre optimal de jeunes. Ainsi, sera aménagée une transition efficace du sport de masse au sport de haut niveau, de l'éducation physique au sport de compétition, entre la base et le sommet de la pyramide du Sport de Haut Niveau".

*Instruction Ministérielle n° 231-JS.
Roger BAMBUCK, le 18 novembre 1988.*

2. LES MODALITES

Dans le présent article, nous envisageons les quatre étapes qui nous semblent le mieux recouvrir la longue maturation requise pour atteindre la performance du plus haut niveau possible :

1. L'aide au choix d'une discipline comme une des premières pratiques sportives possibles. Cette étape s'adresse aux jeunes non pratiquants. Elle consiste à les aider à choisir le sport ou les familles de sport dans lesquelles ils ont le plus de chances de s'épanouir.

2. La détection, la formation et la confirmation des jeunes espoirs - élites. Cet ensemble d'opérations s'adresse aux jeunes pratiquants sportifs inscrits en club sportif et motivés par la compétition. Elle consiste à repérer ceux d'entre eux dont les potentialités pourraient leur permettre d'envisager une pratique à un haut niveau... s'ils en ont la motivation et la volonté ;

3. La sélection des jeunes sportifs souhaitant parfaire leur entraînement au sein de structures spécialisées : Classes à horaire aménagé, Sections Sport-Etudes (S.S.E) et Centres Permanents d'Entraînement et de Formation (C. P.E.F).

4. Le suivi de l'entraînement dans le cadre d'une pratique de haut niveau.

3. REMARQUES PRELIMINAIRES ET PIEGES A EVITER

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est indispensable de souligner quelques précautions à prendre et pièges à éviter.

La performance étant la résultante de nombreuses interactions de facteurs très variables (**figure 1**), il serait illusoire de vouloir tirer d'hâtives conclusions à partir du résultat d'un ou de deux tests. Par contre, une batterie de tests est plus significative à la condition, bien-sûr, que la pertinence, la congruence, la validité et la fidélité de chacune des mesures et épreuves qui la constituent aient été démontrées.

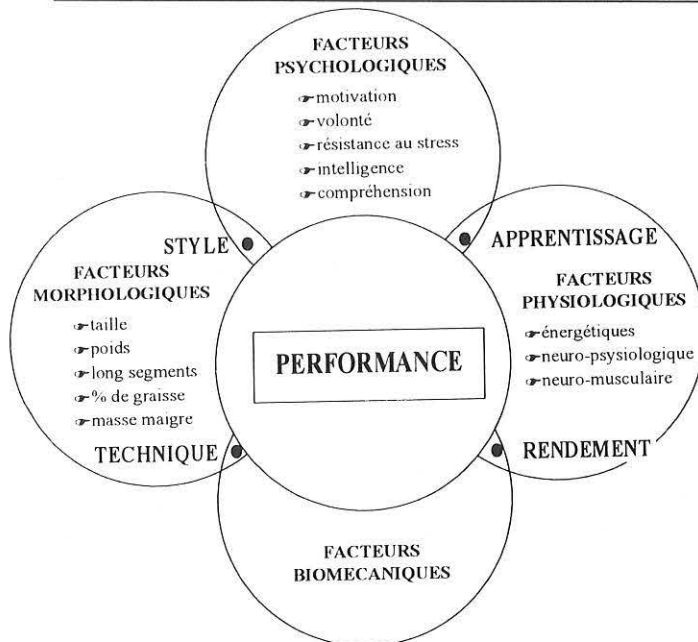


Figure 1 : Interactions des différents facteurs qui déterminent la performance sportive (d'après Cazorla, 1983)

Par ailleurs, au sein même d'une batterie, il faut bien se garder d'accorder une valeur rédhibitoire au résultat de l'évaluation d'un seul facteur, même si ce dernier semble essentiel pour la pratique d'un sport donné. Lorsque ce facteur apparaît nettement insuffisant par rapport à la norme, il est indispensable d'examiner si le bon développement d'autres capacités n'est pas en mesure de compenser cette insuffisance.

Par exemple, des capacités physiologiques moyennes peuvent être compensées par une forte motivation, par des dimensions morphologiques très adaptées, par une très bonne technique et par une grande efficacité. Dans ce cas, le sportif conserve toutes ses chances de succès futur.

De plus, quels que soient les résultats d'une évaluation, si un choix ou une sélection devait être réalisé, il serait très souhaitable de prendre prioritairement en considération le niveau de motivation même si les capacités motrices ou les qualités morphologiques du jeune sportif semblent insuffisantes. Dans ce même esprit, à tout moment un système de passerelles à passages dans les deux sens doit exister entre les structures prioritairement réservées au haut niveau et celles où est envisagée la pratique du sport pour le plus grand nombre (figure 2).

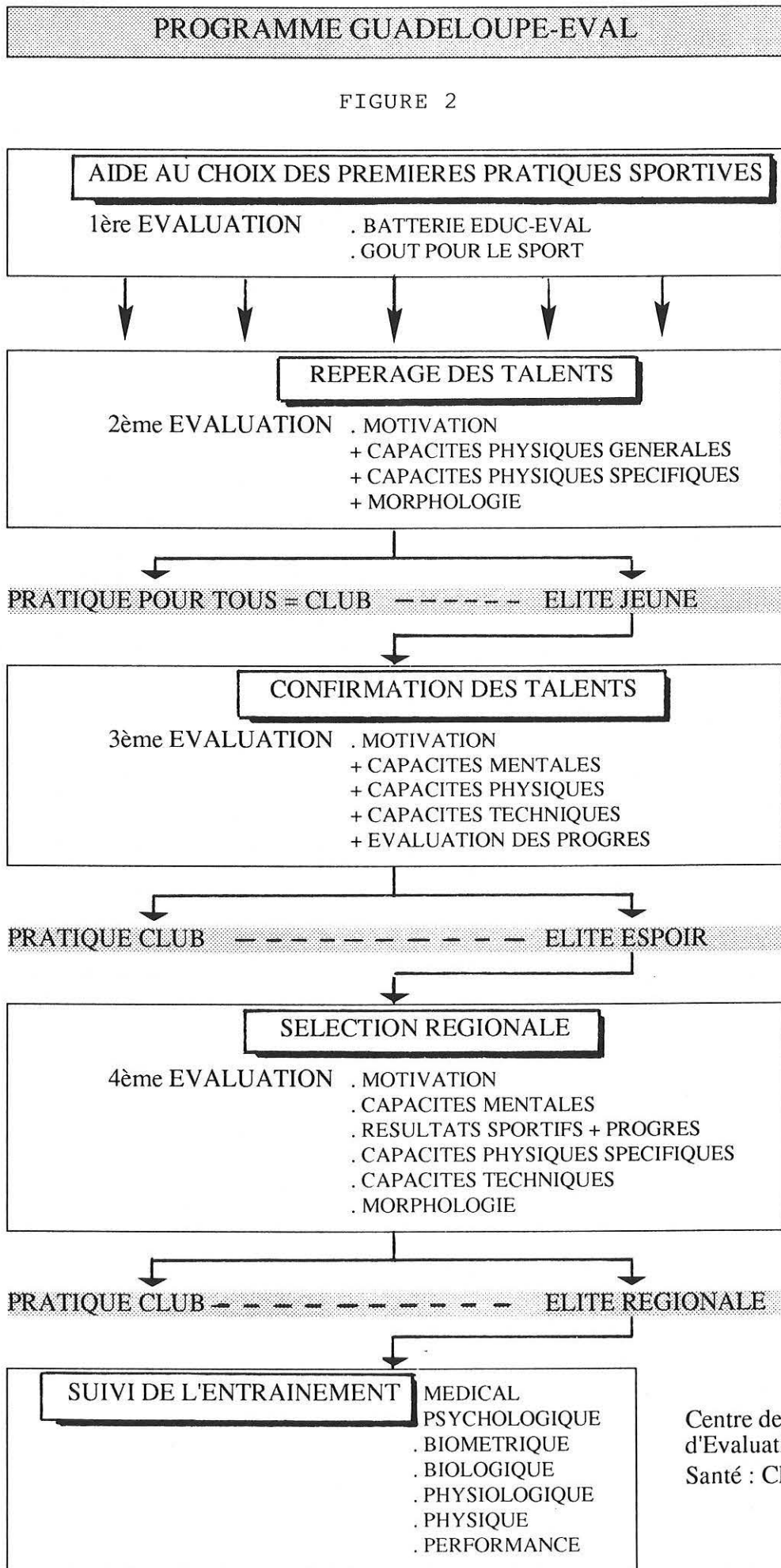
Enfin, dans le cas où l'évaluation est réalisée avec de jeunes sportifs, il convient de toujours ramener les performances obtenues à leur âge biologique plutôt qu'à leur âge chronologique ; En effet, de bons résultats précocement obtenus peuvent souvent être la conséquence d'une maturation accélérée n'offrant ensuite que des marges réduites de progrès. A l'opposé, des résultats relativement modestes pour un âge chronologique donné, peuvent apparaître comme excellents s'ils sont étudiés en regard de l'âge biologique réel du jeune évalué. Dans ce cas, il serait extrêmement regrettable d'écarter définitivement ce jeune d'une éventuelle sélection ouvrant des perspectives sur du long terme.

4. LES OUTILS

Dans le cadre du projet d'une politique sportive qui se veut la plus cohérente possible, pour être efficaces, les outils à élaborer doivent toujours correspondre à des objectifs bien définis et répondre aux besoins qui ont motivé leur réalisation. Concernant la Guadeloupe, ils doivent notamment répondre aux besoins spécifiques de chacun des objectifs de ce que nous sommes convenus de définir comme l'"Etape 2" du "Programme Guadeloupe-Eval" proposé ci-après (tableau 2). Ces outils se présentent sous forme de batteries de mesures et de tests dont les résultats doivent toujours être accompagnés d'observations des comportements relevées en cours d'apprentissages moteurs, d'entraînements, de jeux et de compétitions (tableau 3). La première de ces batteries, destinée plus particulièrement à tous les jeunes guadeloupéens âgés entre 7 et 10 ans, a pour but de les aider à choisir une (ou plusieurs) première(s) pratique(s) sportive(s) dans laquelle (ou lesquelles) ils ont le plus de chances de réussir et de s'épanouir sportivement. Comme à ces âges les jeunes sont encore en pleine phase d'apprentissage, il n'est bien entendu pas question de leur demander de réaliser des prouesses techniques, mais, plus raisonnablement, de juger de leur potentiel pour pratiquer une activité sportive donnée. A ce stade, seules les capacités motrices générales : coordination, adresse, équilibre, vitesse, souplesse, puissance et endurance musculaire, puissance et endurance aérobie, sont évaluées en faisant l'hypothèse que par l'entraînement, non seulement elles se développeront, mais s'exprimeront progressivement de plus en plus de façon spécifique. Ces mesures et tests doivent toujours être accompagnés d'une observation des comportements en cours d'activités et d'apprentissages moteurs. Le tableau 3 ci-dessous élaboré à la demande de la Fédération Française de Natation (Cazorla, 1992) en constitue un exemple.

TABEAU 3 : NIVEAU 1 : 7-9 ANS : AIDE AU CHOIX DE LA NATATION

OBSERVATIONS, MESURES ET TESTS D'AIDE AU CHOIX DE LA NATATION COMME UNE DES PREMIÈRES ACTIVITÉS SPORTIVES	
I. OBSERVATIONS GÉNÉRALES (M.N.S : Entraîneur) (Au cours d'activités ludiques aquatiques et de cycles d'apprentissage)	II. MESURES ET TESTS (Médecin, parents, M.N.S)
- MORPHOLOGIE - Développement harmonieux - Taille élevée - Poids faible - Bassin anté ou rétroversé - Reliefs musculaires peu marqués - Reliefs articulaires peu visibles (chevilles et poignets fins) - Longueurs pieds et mains importantes	- ANTHROPOMETRIQUES - Taille, poids, rapport poids/taille - CAPACITÉS MOTRICES GÉNÉRALES - Détente verticale - Détente horizontale - Durée suspension - Abdominaux en 30 s - Souplesse dos
- MOTRICITÉ GÉNÉRALE - Bonne aisance motrice dans l'eau - Bonne capacité d'apprentissage - Démarche pieds en dedans ou "ouverts" - Meilleure efficacité battement pieds, ciseaux ou les deux.	- CAPACITÉ HYDRODYNAMIQUE - Longueur coulée ventrale - CAPACITÉS PHYSIOLOGIQUES - Indice de Puissance Aérobie Maximale "Test navette 20 mètres" - Indice d'Endurance Aérobie "Test de 9 min de course"
- CAPACITÉS PSYCHOLOGIQUES - Motivation - Volonté - Assiduité	
- CAPACITÉ PHYSIOLOGIQUE - Peu fatigable	



AVANT 10 ANS
PRATIQUE MULTIFORME
100 %

10-11 ANS
PRATIQUE MULTIFORME
50 %
SPECIALISEE
50 %

13-14 ANS
PRATIQUE MULTIFORME
30 %
PRATIQUE SPECIALISEE
70 %

15-16 ANS
PRATIQUE INTENSIVE
HAUT NIVEAU

18 ANS et PLUS
PRATIQUE HAUT NIVEAU

AIDE AU CHOIX DES PREMIERES PRATIQUES SPORTIVES
1ère EVALUATION . BATTERIE EDUC-EVAL
. GOUT POUR LE SPORT

REPERAGE DES TALENTS
2ème EVALUATION . MOTIVATION
+ CAPACITES PHYSIQUES GENERALES
+ CAPACITES PHYSIQUES SPECIFIQUES
+ MORPHOLOGIE

PRATIQUE POUR TOUS = CLUB ----- ELITE JEUNE

CONFIRMATION DES TALENTS
3ème EVALUATION . MOTIVATION
+ CAPACITES MENTALES
+ CAPACITES PHYSIQUES
+ CAPACITES TECHNIQUES
+ EVALUATION DES PROGRES

PRATIQUE CLUB ----- ELITE ESPOIR

SELECTION REGIONALE
4ème EVALUATION . MOTIVATION
. CAPACITES MENTALES
. RESULTATS SPORTIFS + PROGRES
. CAPACITES PHYSIQUES SPECIFIQUES
. CAPACITES TECHNIQUES
. MORPHOLOGIE

PRATIQUE CLUB ----- ELITE REGIONALE

SUIVI DE L'ENTRAINEMENT
MEDICAL
PSYCHOLOGIQUE
. BIOMETRIQUE
. BIOLOGIQUE
. PHYSIOLOGIQUE
. PHYSIQUE
. PERFORMANCE

Sous la responsabilité de :
- Ecoles : USEP / UGSEL
- Ecoles de sport municipales ou clubs omnisports

CLUBS + DISTRICTS + LIGUES ou COMITES REGIONAUX

Ecole : horaire aménagé. Clubs.

LIGUES ou COMITES REGIONAUX
Stages régionaux

- Sections Sport-Etudes
- Centres d'entraînement et de formation
- Clubs

LIGUES ou COMITES REGIONAUX
Stages régionaux

- CPEF. Centres nationaux d'entraînement

Centre de Recherche et d'Evaluation en Sport et Santé : CRESS-Guadeloupe

Tableau 2 : PROGRAMME GUADELOUPE-EVAL

	OPERATIONS	DESTINATAIRES	OBJECTIFS
ETAPE 1	EDUC-EVAL "Batterie de tests d'évaluation des capacités motrices générales : batterie Guadeloupe-Eval"	<ul style="list-style-type: none"> . Enfants, adolescents . Parents . Educateurs-formateurs . Décideurs . Assemblées régionale et générale, maires des différentes communes . Rectorat, inspection académique . D.D.J.S 	<ul style="list-style-type: none"> . Apprendre à mieux gérer "le capital moteur" des enfants et adolescents . Apprendre à maîtriser les différentes techniques d'évaluation . Elaborer normes et référentiels locaux-régionaux . Fournir aux décideurs un "état des lieux" sur les pratiques des activités physiques et sportives en Guadeloupe et sur le développement moteur des jeunes guadeloupéens.
ETAPE 2	SPORT-EVAL "Batterie de tests correspondant aux différents besoins du mouvement sportif : batterie Sport-Eval"	<ul style="list-style-type: none"> . Sportifs . Entraîneurs-Formateurs . Responsables du mouvement sportif (ACTSHN, CTR, CTD) . Direction départementale de la Jeunesse et des Sports 	<ul style="list-style-type: none"> . Elaborer des procédures et des outils permettant : <ul style="list-style-type: none"> . l'Aide à l'orientation . la Détection des talents . la Sélection . le Suivi de l'entraînement . Former les entraîneurs et cadres sportifs aux techniques de l'évaluation
ETAPE 3	SANTE-EVAL Campagne de promotion de l'activité physique comme vecteur de santé... "Batterie de tests adaptée à l'auto-évaluation de la condition physique"	<ul style="list-style-type: none"> . Adultes non compétiteurs et personnes plus âgées . Educateurs-Formateurs . Médecins . Responsables de la santé publique 	<ul style="list-style-type: none"> . Elaborer des procédures et épreuves permettant : <ul style="list-style-type: none"> . d'apprécier le niveau de condition physique . d'apprendre à gérer "le capital santé" de l'adulte non compétiteur
ETAPE 4	Création d'une structure de Recherche et d'Evaluation en Sport et Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> . Sportifs . Enfants . Adultes non compétiteurs . Formateurs . Educateurs . Entraîneurs . Professions para-médicales liées aux Activités Phys. et Sport. . Médecins du Sport . Autres scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> . Former aux techniques d'évaluation . Evaluer afin de : <ul style="list-style-type: none"> - prévenir les troubles liés à une pratique physique mal adaptée - suivre le développement de la condition physique . Conseiller les évaluations les mieux adaptées aux besoins . Saisir, stocker et traiter les résultats d'évaluation . Elaborer de nouveaux tests, mesures et procédés d'évaluation . Aider les actions nationales en faveur de la pratique des activités physiques et sportives.

La seconde batterie ne s'adresse qu'aux jeunes sportifs âgés entre 10 et 12 ans licenciés en club et motivés par la compétition. Son but est de déceler parmi les capacités présentées par ces débutants, celles susceptibles de conduire certains d'entre eux vers le haut niveau. Ensuite, pour ces derniers, il s'agit de mettre en place les structures et les conditions les plus favorables à l'épanouissement de leur éventuel talent. Concrètement, ceci conduit chaque club à envisager plusieurs niveaux, dont un devrait être réservé aux sportifs "espoirs haut niveau". Pour autant, les autres ne sont pas abandonnés, mais continuent de pratiquer à un niveau correspondant à leurs possibilités avec toujours des passerelles ouvertes entre les différents niveaux (**figure 2**).

Dans ce cas aussi, une observation des comportements dont il convient de dégager les points essentiels, doit toujours accompagner les résultats des mesures et tests. Ceux-ci s'inscrivent dans la logique de l'évolution qui débute par l'évaluation des capacités générales exprimées par tous pour ensuite appréhender les capacités spécifiques exprimées seulement par les sportifs de l'activité considérée. De ces deux aspects pris en compte, ne sont retenus que les mesures et tests liés à la réalisation de la performance de haut niveau (**figure 1**) : facteurs morphologiques, biomécaniques, physiologiques, psychologiques et sociologiques.

Cette même batterie doit être ensuite utilisée tout le long de l'opération dite "Détection, formation et confirmation du talent" qui s'étale sur cinq années (10-14 ans). Cette opération inclut au moins trois évaluations : en amont se situe l'évaluation dite **diagnostique** ou "détection du talent" qui a pour but de discriminer les jeunes présentant les plus fortes potentialités, puis au cours des années d'entraînement qui suivent : **évaluation(s) formative(s) et sommative(s)** doivent être complémentaires pour juger de la qualité des acquisitions liées aux apprentissages et de l'importance du développement psychomoteur ; enfin à l'issue de cette période : une évaluation sommative ou bilan final devrait permettre de juger de la valeur du pronostic initial et donc, confirmer ou non la qualité du talent du jeune évalué.

La troisième batterie a pour but de sélectionner les sportifs âgés de 15 ans et plus, candidats aux différentes structures régionales d'entraînement (Sections sport-études et Centres Permanents d'Entraînement et de Formation), mais aussi, devrait pouvoir être utilisée comme outil de suivi des progrès des autres pratiquants et ainsi, constituer un outil supplémentaire d'évaluation utilisable par les entraîneurs et autres cadres sportifs.

Partagée toujours entre l'observation des comportements, les mesures et les tests, cette évaluation qui utilise beaucoup plus d'épreuves spécifiques, devrait se fonder sur un référentiel issu uniquement des résultats des meilleurs sportifs guadeloupéens de leur génération, mais aussi des meilleurs sportifs nationaux, voire internationaux.

Enfin, concernant le **suivi de l'entraînement**, seuls les tests et mesures subissant l'influence directe de l'entraînement ne devraient être retenus et répétés à périodes bien définies par les entraîneurs.

5. LES HOMMES ET LES STRUCTURES

Il est évident que ces outils ne se justifient que si leurs utilisateurs potentiels : éducateurs physiques et sportifs, entraîneurs et cadres techniques sont parfaitement convaincus de leur utilité et les intègrent comme éléments naturels de formation et d'accompagnement de la pratique sportive des jeunes dont ils ont la charge.

Entre éducateurs physiques, entraîneurs sportifs et cadres techniques, devrait donc exister une complémentarité d'action de telle sorte que tout jeune qui en a le souhait, la motivation et les capacités requises, puisse accéder à son plus haut niveau de pratique possible.

Pour ce faire, il serait urgent de bien définir le rôle et les fonctions de chacun, de convenir d'une éthique, voire d'une philosophie consensuelle et travailler en synergie intelligente de façon, qu'en bout de compte, seul le plein épanouissement du jeune par la pratique sportive qui lui convient le mieux, constitue l'objectif commun.

Même si cette volonté existe réellement, il ne faut pas masquer les problèmes qui demeurent entre l'activité physique pratiquée à l'école et le sport pris en charge par le mouvement sportif. Bien que leurs objectifs respectifs soient différents, chacune des deux pratiques s'adresse aux mêmes jeunes et procède de la mise en jeu des différents éléments de la motricité par l'utilisation d'activités physiques et sportives.

Pourquoi dans ces conditions continuer de s'ignorer, voire de se méfier les uns des autres ? Si chacun, à sa place, n'est pas convaincu que toute l'activité physique pratiquée en milieu scolaire ou hors du milieu scolaire contribue à enrichir les gammes motrices dont se nourrit l'immense appétit des jeunes organismes pour se développer, alors il vaut mieux s'impliquer dans d'autres secteurs que ceux de l'éducation motrice des jeunes !

Il est à notre avis impératif de se concerter, de ne pas vouloir ignorer l'autre, d'échanger, de se parler, de se coordonner et ce, au grand bénéfice d'une cible commune : le développement harmonieux et l'épanouissement moteur et sportif des jeunes qui nous sont confiés.

Il est donc urgent de se réunir, de s'informer et de se former mutuellement.

La meilleure manière de procéder est de prévoir des stages de formation ouverts aux éducateurs des deux milieux qui trouveraient là un excellent moyen de mieux se comprendre et, probablement, de mieux s'apprécier.

Ainsi, les stages de formation aux techniques d'évaluation pourraient formidablement contribuer à cimenter ces relations qui doivent être fortes pour envisager un travail efficace.

Le deuxième impératif à ce niveau, serait de constituer à l'échelle de la Guadeloupe, un réseau d'évaluateurs bien formés qui, depuis les pratiques initiales du club ou de l'école de sports de base jusqu'au plus haut niveau régional, coordonneraient leurs actions pour parfaitement connaître les potentialités de chaque jeune sportif guadeloupéen (**figure 3**).

Il est évident qu'une telle organisation nécessiterait une structure de coordination mais aussi de mise en mémoire et de traitement des informations recueillies. Le **Centre de Recherche et d'Evaluation en Sport et Santé (C.R.E.S.S)**, si souvent évoqué par les responsables sportifs et promis par les décideurs des assemblées, pourrait tout à fait être investi aussi de cette responsabilité.

Le traitement des résultats, recueillis au niveau des écoles de sport et des clubs par les éducateurs et entraîneurs, serait réalisé par le C.R.E.S.S. Traduit sous forme de profil individuel, mais aussi et surtout en terme de barèmes régionaux, à son tour, le C.R.E.S.S les transmettrait aux CTR ou CTD qui, eux-mêmes, auraient mission de les communiquer aux différents clubs. Ainsi, le réseau pourrait fonctionner dans les deux sens, ce qui permettrait un enrichissement mutuel dont le jeune sportif serait, en bout d'opération, le seul véritable bénéficiaire.

6. LES OPERATIONS... ADAPTEES AUX AGES ET AUX NIVEAUX

En fonction des différentes étapes par lesquelles évolue le jeune depuis le balbutiement des premiers choix

de ses pratiques sportives vers un éventuel haut niveau, il semble logique d'envisager les quatre niveaux antérieurement définis.

- . Aide aux choix de la (ou des) première(s) pratique(s) sportive(s) ;
- . Détection, formation et confirmation des talents ;
- . Sélection des espoirs régionaux ;
- . Suivi de l'entraînement des sportifs confirmés.

Concrètement, comment peut-on en organiser leurs contenus et leur fonctionnement respectifs au sein d'une politique sportive globale dans laquelle la coordination de leur complémentarité s'avère indispensable ?

6.1) Aide aux choix des premières pratiques sportives

Le **tableau 4** et la **figure 4** récapitulent à la fois les objectifs, les contenus d'évaluation, les structures et les personnels susceptibles d'encadrer cette première opération.

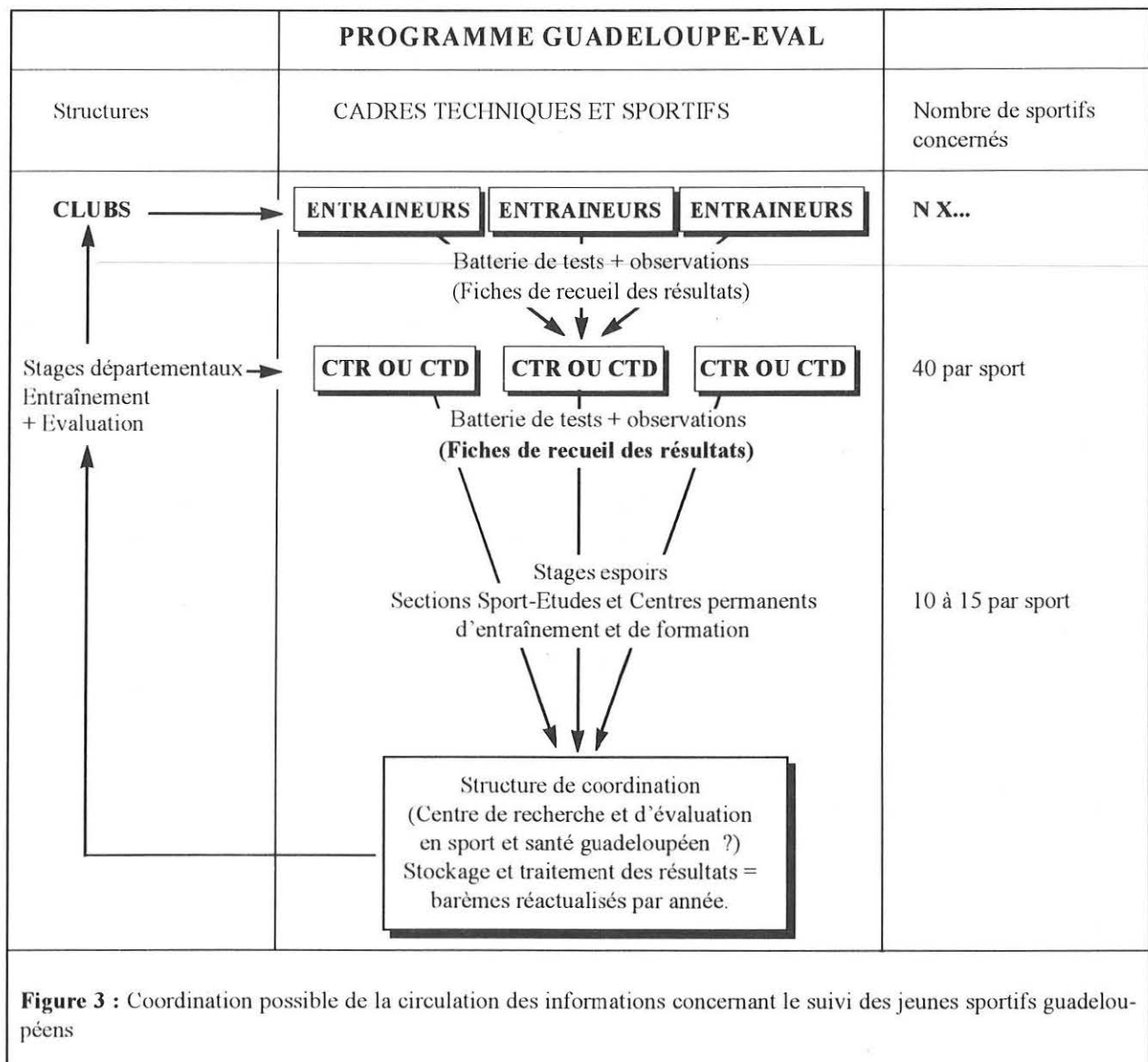


Figure 3 : Coordination possible de la circulation des informations concernant le suivi des jeunes sportifs guadeloupéens

PROGRAMME GUADELOUPE-EVAL

FIGURE 4 : AIDE AU CHOIX DES PREMIERES PRATIQUES SPORTIVES DANS LE CONTEXTE EDUCATIF NATIONAL

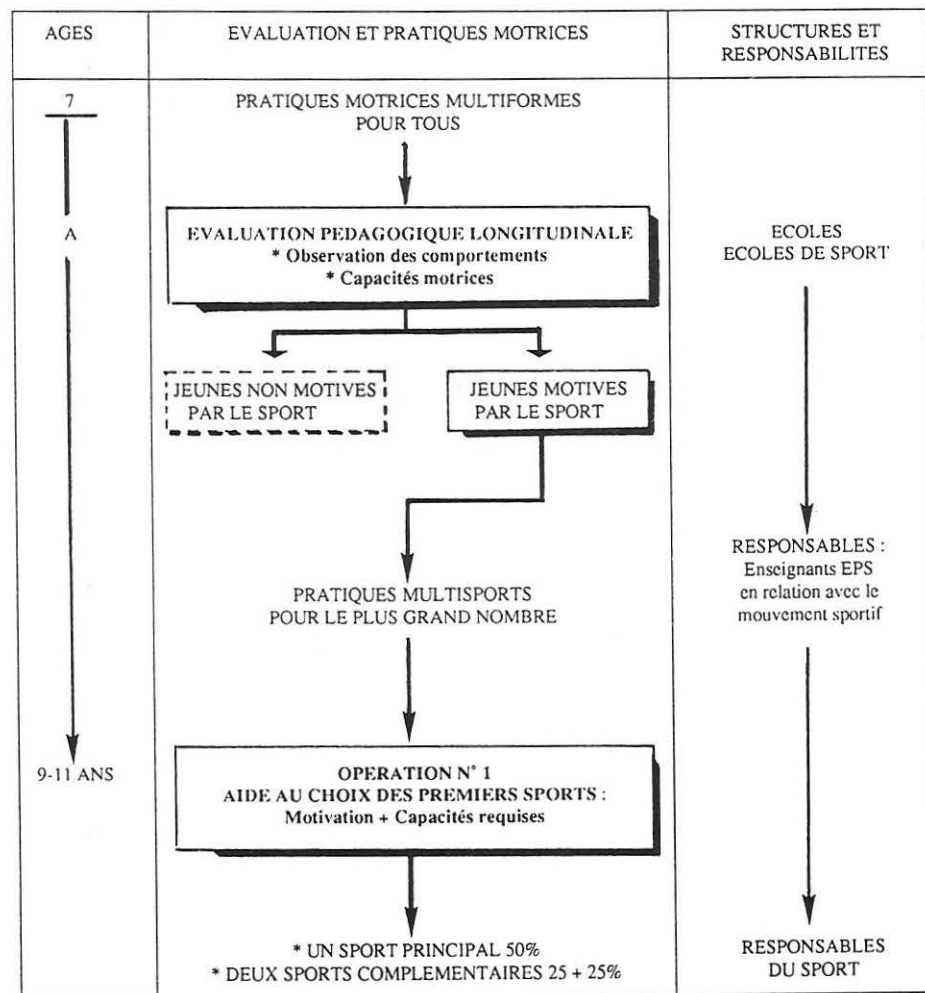


TABLEAU 4 : RECAPITULATIF CONCERNANT L'AIDE AU CHOIX DES PREMIERES PRATIQUES SPORTIVES

OBJECTIFS	CONTENUS DE L'EVALUATION	STRUCTURES OPERATIONNELLES
<p>* Aider les jeunes qui en ont la motivation et les capacités motrices requises, à CHOISIR sa ou ses première(s) pratique(s) sportive(s) possible(s).</p> <p>S'adresse au plus grand nombre</p> <p>* Même si un jeune n'a pas les capacités motrices mais présente une très forte motivation intrinsèque pour une activité sportive donnée, c'est elle qui doit être retenue prioritairement.</p> <p>* Au contraire, si un jeune présente toutes les capacités motrices requises mais aucune motivation, il demeure alors libre de son choix final de pratiquer ou non la ou les disciplines conseillées.</p> <p>L'objectif se limitera toujours à l'AIDER dans son ou ses choix.</p>	<p>* Seuls les mesures et tests existant dans la Batterie GUADELOUPE-Eval (*) seraient utilisés à ce niveau.</p> <p>* Après l'analyse des capacités requises par les différents sports pratiqués en Guadeloupe, les capacités motrices de "base" correspondantes à chacun d'entre eux devront être sélectionnées.</p> <p>* Pour chacune d'entre elle, le critère de sélection pourrait être fixé à un écart-type au-dessus de la moyenne guadeloupéenne dans le groupe d'âge considéré, ce qui approximativement correspond à une note égale à 15 sur le barème à réaliser.</p> <p>C'est le jeune lui-même qui établirait son profil moteur.</p> <p>* Avec l'aide de son enseignant et des éducateurs sportifs, par simple superposition d'un profil type propre à chaque discipline, il pourrait lui-même connaître les sports dans lesquels il aurait le plus de chances de réussir.</p>	<p>* La structure de base serait l'ECOLE.</p> <p>* Selon les disciplines sportives, l'aide au choix des premiers sports serait réalisée entre 9 et 11 ans.</p> <p>* C'est l'enseignant d'EPS qui en aurait la responsabilité.</p> <p>* Après ce choix, pendant environ deux ans (9 à 10 ans minimum, 11 à 12 ans maximum) le jeune devrait pratiquer au moins trois sports : un principal (50%) et deux complémentaires (25% chacun).</p> <p>Cette pratique multisports devrait être réalisée à l'école et autour de l'école, mais en liaison avec le mouvement sportif.</p> <p>C'est l'enseignant d'éducation physique et sportive qui en conserverait la maîtrise d'oeuvre mais demeurerait en relation avec les éducateurs sportifs attachés à l'école (moniteurs municipaux, professeur d'EPS, CPC...), les entraîneurs de club et les parents.</p>

(*) Batterie à réaliser en priorité.

Nous nous permettons d'insister tout particulièrement sur le fait qu'il s'agit à ce niveau d'aider le jeune à mieux choisir ses pratiques sportives en respectant ses goûts et en tenant compte de ses capacités motrices et NON de l'orienter arbitrairement vers tel ou tel sport, ce qui serait totalement contraire à la philosophie que nous défendons.

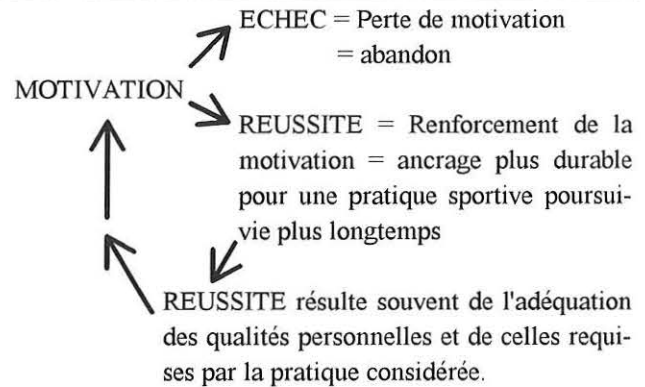
** Pourquoi vouloir aider le jeune à mieux choisir ses premières pratiques sportives ?*

La meilleure réponse à cette question est fournie par l'extrait de l'enquête relative à l'opération nationale FRANCE-Eval (1987), portant sur les sports pratiqués par les jeunes français âgés de 7 à 11 ans. "Sur les 61.15% des jeunes garçons français qui pratiquent un sport, 28% ont choisi le football, 14% le judo, 13% le tennis, 9% la natation. Derrière ces sports, les autres ne se partagent que les miettes. Pour le football et le tennis, le rôle joué par les médias semble évident dans le choix des jeunes. Concernant le judo et la natation, les problèmes sont différents. Le judo est, par excellence, le sport le mieux implanté dans le tissu sportif français. Son rôle cathartique pour les enfants turbulents et plein d'énergie et la modestie des installations requises pour sa pratique peuvent expliquer un pareil engouement. Les rôles sécuritaire et thérapeutique généralement conférés à la natation peuvent aussi expliquer les réponses en faveur de la natation, sachant qu'à ce niveau, l'enfant a pu confondre les aspects de l'apprentissage rendus souvent obligatoires au niveau scolaire et ceux d'une pratique sportive proprement dite".

Si l'enfant aime une pratique sportive, s'il s'adapte bien aux différentes formes d'apprentissage, s'il révèle une grande aisance motrice dans cette pratique, si sa morphologie et ses jeunes capacités motrices le prédisposent à la pratique de cette activité plutôt qu'à d'autres, pourquoi alors ne pas bien l'informer sur ses possibilités ?

D'aucuns souhaitent laisser l'enfant libre de ses choix initiaux. N'est-ce pas là un leurre ? Est-ce que livré à lui-même, l'enfant est en mesure de choisir librement ? N'est-il pas plutôt l'objet d'influences diverses au nombre desquelles la proximité d'installations sportives, la volonté des parents, le prosélytisme de telle section sportive ou, comme le suggèrent les résultats de l'enquête France-Eval, la médiatisation excessive de quelques sports privilégiés ou l'image magnifiée de quelques champions peuvent considérablement infléchir ses choix ?

L'éducateur bon guide est-il pire lorsqu'il ouvre le choix du jeune à la réalité objectivée de ses possibilités en faisant l'hypothèse que motivation et capacités motrices évoluent en interaction pour mieux fixer la pratique d'un sport comme mode de vie suffisamment ancré pour devenir le quotidien de demain ?



** Comment aider le jeune à choisir ?*

Pour que ce premier niveau puisse être mis en application, il conviendrait de trouver les synergies souhaitables entre l'enseignant, l'éducateur sportif et les parents des jeunes concernés ; s'ils acceptent d'aider le jeune, il faudrait leur fournir les moyens et les outils les plus facilement utilisables.

Ainsi, sans fusion ni confusion de leurs rôles et de leurs objectifs, les activités éducatives sportives envisagées à l'école et celles du sport de compétition pourraient sur ce terrain trouver leur indispensable complémentarité.

Cette aide au choix doit, prioritairement, se fonder sur **une observation longitudinale des comportements moteurs** pour laquelle l'enseignant est mieux placé que quiconque. Encore faut-il bien définir, sport par sport, les aspects à observer les plus importants.

Parallèlement, doit être réalisée l'évaluation des dimensions morphologiques et celle des capacités motrices et physiologiques à partir de tests très facilement accessibles et des normes qui les accompagnent. La batterie FRANCE-Eval aurait pu en constituer un excellent premier outil à la condition que les normes aient pu être établies à partir d'échantillons de jeunes guadeloupéens. Ce travail est donc à prévoir. Dans ce cas aussi, les dimensions morphologiques et les capacités motrices requises doivent être définies sport par sport. Ce travail est donc une des priorités à envisager.

A partir de ces **indispensables** premières normes qui, au fil des évaluations pourront s'enrichir et devenir de plus en plus significatives, il sera alors aisé d'interpréter directement sur le terrain, les résultats obtenus à chacun des tests. Ces résultats pourront être rassemblés sur une fiche dans laquelle, en regard de la performance réalisée à chaque test, une note issue **des barèmes spécifiquement guadeloupéens**, eux-mêmes résultant des normes établies, pourra être attribuée. Ainsi, points forts et insuffisances individuels pourront, d'un seul coup d'oeil, être objectivement appréhendés et faciliter l'aide du choix du jeune en faveur des activités dans lesquelles il a le plus de chances d'exprimer ses meilleures capacités.

Pour faciliter davantage l'interprétation des résultats, les notes attribuées à partir du barème guadeloupéen pourraient permettre de réaliser un profil de l'ensemble des facteurs évalués (Cf. exemple d'un profil : figure 5).

Dans la perspective d'une meilleure pratique de l'activité retenue, à partir de ce profil seraient donnés aux jeunes tous les conseils utiles afin de corriger ses insuffisances et d'entretenir ou de développer ses points forts dans la perspective d'une meilleure pratique de l'activité retenue.

En outre, à l'instar du carnet de santé, ce premier bilan portant sur les mesures biométriques et sur l'évaluation des capacités motrices générales, pourrait constituer le premier élément d'un "PASSE-SPORT GUADELOUPE-Eval" qui suivrait l'enfant tout au long de sa ou ses pratiques sportives au cours de sa croissance, de sa maturation et de son développement.

Ce rôle d'aide au choix des premières pratiques sportives pourrait aussi être confié au Centre de Recherche et d'Evaluation en Sport et Santé qui, au moyen de logiciels spécifiques, proposerait une liste d'activités sportives les plus en relation avec les possibilités présentées par le jeune (figure 5).

Objectivement renseignés, l'enfant, ses parents et ses éducateurs auraient, en fin d'analyse, toute liberté

pour établir le choix final dans lequel le goût et la motivation du jeune demeurerait évidemment prioritaires.

** Quand envisager cette opération ?*

L'idéal serait d'envisager "l'aide au choix" au sortir d'une pratique multiforme et multisports permettant au jeune, non seulement un meilleur développement moteur, mais aussi un meilleur choix fondé sur un vécu initial.

Il semble que, en respectant la période allant de 7 à 9 ans, âges d'or des apprentissages moteurs et période au cours de laquelle l'enfant doit être confronté au maximum d'expériences motrices, le meilleur moment pour envisager cette première opération se situe entre 9 et 11 ans. Ainsi, même les disciplines nécessitant des apprentissages techniques précoces : gymnastique, danse, football, natation, etc... pourraient être concernées.

** Actions à développer prioritairement*

Concrètement, la mise en oeuvre de cette première phase nécessiterait :

1. La réalisation d'une batterie de tests recouvrant les principales capacités motrices et établissement des premières normes guadeloupéennes. Cette opération constitue en quelque sorte les "fondations" sans lesquelles ne peut être édifié le programme GUADELOUPE-Eval.

2. L'analyse des exigences de la pratique des sports les plus populaires en Guadeloupe et la mise en évidence des capacités principales requises. A réaliser sport par sport par les techniciens les plus compétents : stages à organiser.

3. La réalisation d'un carnet individuel de sport ou "PASSE-SPORT GUADELOUPE-Eval", ce qui pourrait très bien être envisagé avec l'aide de partenaires financiers privés.

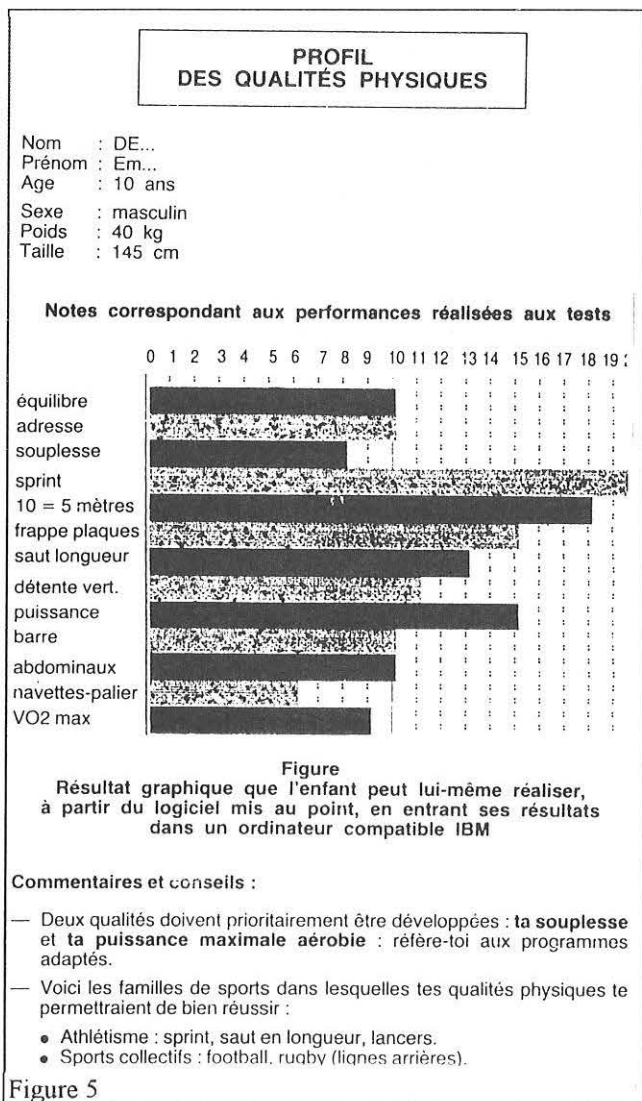
4. L'organisation de la passation attrayante et attractive des tests au cours des différents apprentissages moteurs. Conventions à envisager entre : l'Inspection Académique, les différents partenaires du mouvement sportif scolaire (USEP et UGSEL) et civils (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Cadres techniques des différents sports concernés et Comité Régional Olympique du Sport Guadeloupéen).

5. Le regroupement et le traitement des résultats par un centre spécialisé : CRESS-GUA

6. Un suivi des jeunes à qui la pratique de certaines activités sportives a été conseillée.

7. Une réflexion sur les contenus de formation sportive de ces jeunes, contenus dans lesquels activités ludiques, apprentissages techniques très rigoureux et entraînements adaptés aux jeunes, devront être parfaitement harmonisés et maîtrisés.

8. Une formation pédagogique de l'encadrement sportif adapté à l'entraînement et au développement sportif de l'enfant (Cf. **Tableau 1** placé en annexe).



6.2) Identification et formation du talent

* Comment définir la détection ?

Détecter est déceler ce qui est caché afin de savoir si parmi une grande population de jeunes pratiquants sportifs ou non, certains ont plus de chances d'acquiescer à long terme les capacités requises par l'exercice d'une ou d'un groupe d'activités pratiquées au plus haut niveau (Cazorla, 1984, 1990).

Bien que les deux actions soient interdépendantes, il y a lieu de distinguer la DETECTION du talent qui relève de procédures d'évaluations, de la FORMATION du talent qui dépend des facteurs environnementaux : famille, école, club et structure d'entraînement dans lesquels le jeune pourra évoluer.

* Comment définir le talent sportif ?

Un talent sportif est un sujet (généralement de jeune âge) qui présente une ou plusieurs aptitudes supérieurement développées autorisant à PRONOSTIQUER de fortes probabilités d'atteindre, à plus ou moins long terme, une haute performance dans un domaine donné... si, bien entendu, ce jeune en a la volonté et s'il rencontre les conditions les plus favorables à son épanouissement sportif.

Trois critères essentiels permettent de juger s'il s'agit réellement ou non d'un talent :

- . L'état de développement de l'aptitude généralement très au-dessus de la moyenne à un âge donné ;
- . La vitesse de développement de cette aptitude lorsqu'elle rencontre les conditions les plus favorables ;
- . Et, la motivation qu'il manifeste pour aller le plus loin possible.

Ces trois critères indiquent que la recherche du talent ne peut se résumer à une seule opération d'évaluation mais s'inscrit obligatoirement dans une procédure longitudinale, elle-même située dans le cadre d'un programme ou d'une politique sportive incluant au moins trois conditions indispensables :

1. **Le consensus** de la base au sommet de l'organisation sociale et sportive : enfants, parents, éducateurs, cadres sportifs, administrateurs, décideurs...

2. **L'existence d'un modèle**, d'un contenu et d'une organisation permettant le repérage des éventuels talents sportifs.

3. **L'existence de centres d'accueil, de formation, d'entraînement et de suivi**, dans lesquels sport et études seraient harmonieusement organisés !

A) LE CONSENSUS

Le consensus dépend essentiellement **du niveau d'information et de formation** de toutes les personnes concernées par l'activité sportive.

Il faut avant tout que **l'information** demeure la plus objective possible car il n'est pas rare de rencontrer des personnes, généralement les moins bien informées, qui

ont des idées toutes faites sur cette question ! Aussi, ne peut-on faire l'économie d'une analyse la plus précise possible et d'une explication la plus conforme à nos légitimes convictions. Avant même d'envisager les aspects techniques du "comment détecter ?", il convient donc de répondre aux problèmes éthiques et déontologiques posés par la question : "pourquoi détecter ?"

Il est évident que l'aspect éthique de la détection ne peut laisser indifférent le spécialiste de l'évaluation. Le proverbe : "sciences sans conscience..." accompagne à tout instant son action et l'élaboration de l'outil ne saurait être concevable sans un parfait accord philosophique et moral de son utilisateur. Un éventuel consensus en est à ce prix, c'est pourquoi une discussion, même uniquement centrée sur les aspects techniques de l'utilisation de l'outil ne peut et ne doit éluder ce délicat et très important problème.

* Pourquoi vouloir détecter d'éventuels talents ?

Sans vouloir préjuger de ce que sera l'avenir, il semble que les conditions extrinsèques de la performance : amélioration qualitative et quantitative des installations et du matériel sportif, élargissement des possibilités de pratique d'une activité physique, abaissement de l'âge du début de la pratique sportive, écho publicitaire plus favorable, argent... par leurs influences ont déjà beaucoup contribué à élever le niveau. Elles n'en demeurent pas moins insuffisantes, dès lors qu'est envisagée la performance au plus haut rang.

Les progrès subséquents sont désormais à attendre de la rationalisation et de la meilleure harmonisation de toutes les contingences qui entrent en jeu dans la performance. Située le plus en amont de cet ensemble, la recherche des jeunes sujets présentant les potentialités les plus élevées, s'inscrit dans un choix politique et philosophique qui soulève de nombreuses controverses et, quelquefois même, des contradictions surprenantes : par un amalgame souvent sans nuance dans l'esprit de certains, le concept "détection" est souvent synonyme de "déterminisme", "d'embrigadement", de "robotisation", et sa condamnation devient définitive. A l'opposé, plusieurs sondages révèlent que la majorité des personnes interrogées est plutôt fière lorsque les sportifs nationaux gagnent lors de compétitions internationales sachant très bien que, pour en arriver là, il leur a fallu commencer très jeune leur pratique. Il est permis de se demander si les mêmes personnes ne sont pas à l'origine de cette contradiction !...

Le phénomène nouveau de la détection et ses corollaires : la planification de l'entraînement et la sélection, sont les conséquences directes de l'évolution du sport au cours de son siècle d'existence et tiennent à son étonnant développement. Son succès, la renommée des champions et toute la publicité qui les entoure, éveillent inévitablement des vocations de plus en plus précoces.

Au lendemain de grandes manifestations sportives et surtout de leur retransmission télévisée, quel petit français, quelle petite française, rêvent-ils, en effet, de devenir le Michel Platini, le Yannick Noah et autre Marie-Josée Percé des années futures ? Jamais les inscrip-

Figure 6 : DETECTION ET FORMATION DES TALENTS

AGES	PROCEDURES ET MODALITES	Structures d'accueil RESPONSABILITES
11 ans	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> EVALUATION N° 1 : REPERAGE DES TALENTS </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 45%;"> MOTIVATION ET CAPACITES INSUFFISANTES Pratique sportive normale dans les clubs </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 45%;"> 30% GROUPE ELITE JEUNES Pratique sportive augmentée et spécialisée </div> </div>	Ecoles de sports Clubs . Etudes : Education Nationale Classes 6ème et 5ème à horaires aménagés . Entraînement : Jeunesse et Sport : CTD Clubs : Educateurs sportifs
2 ANS	PERIODE DE FORMATION ET D'ENTRAINEMENT	Entraîneurs spécialisés
12-13 ANS	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> EVALUATION N° 2 : SUIVI DES PROGRES + OBSERVATION DES COMPORTEMENTS </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 45%;"> . Perte de motivation . Progrès insuffisants . Perdus pour le Haut Niveau </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 45%;"> 50 à 70% GROUPE ELITE ESPOIRS : Pratique sportive spécialisée et plus intense </div> </div>	Sections Sport-études Centres de formation (CPEF) Clubs . Etudes : Education Nationale Classes 6ème et 5ème à horaires aménagés . Entraînement : Jeunesse et Sport : CDT-CTR Clubs : Entraîneurs
2 ANS	PERIODE D'ENTRAINEMENTS PLUS SPECIALISES ET PLUS INTENSES	Entraîneurs spécialisés
14 ANS	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> EVALUATION N° 3 : CONFIRMATION DU TALENT Progrès, performance, motivation Observation longitudinale </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 45%;"> . Perte de motivation . Progrès insuffisants . Comportement négatif . Perdus pour le Haut Niveau </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 45%;"> 50 à 70% GROUPE ELITE NATIONALE dans différents sports. Entraînement spécialisé et de haute intensité </div> </div>	
15-16 ANS	OPERATION SELECTION	Centres de formation (CPEF)

tions dans les structures d'entraînement réservées aux jeunes ne sont aussi nombreuses que dans ces périodes privilégiées. Succès, médailles, argent, pèsent tant sur l'imaginaire de certains dirigeants, entraîneurs et de nombreux parents, que la perspective de voir leur enfant placé un jour sous les projecteurs de la gloire leur en fait perdre tout bon sens.

Ce serait donc tomber dans les erreurs d'un idéalisme coupé de toute réalité que de vouloir écarter l'enfant d'une pratique sportive précoce. Aussi, est-il souhaitable de mettre le maximum de chances du côté du jeune qui, pour des motivations diverses, veut s'orienter vers la pratique du haut niveau. Dans cette perspective, même s'il présente les potentiels les plus élevés, il lui est désormais indispensable de commencer un entraînement rationnel au moment le plus opportun.

Il s'agit en effet pour lui :

- . soit d'avoir une durée de préparation physique et physiologique suffisante pour obtenir de profondes adaptations de son organisme permettant d'aborder certaines spécialités dans la période de croissance la plus favorable comme, par exemple, la natation et le cyclisme,
- . soit d'assimiler et d'accommoder une technique très complexe à un moment où poids, amplitude articulaire, rapports segmentaires sont aussi les plus favorables comme en gymnastique, en danse, au plongeon ou dans des sports hautement techniques comme le football, voire le tennis.

La question qui se pose alors est de savoir, si un adulte responsable a le droit de laisser tous les jeunes qui le souhaitent, s'engager dans les voies difficiles et souvent très contraignantes du haut niveau, sans un maximum de précautions préliminaires ? Un échec tardif est souvent beaucoup plus traumatisant et préjudiciable qu'une dissuasion préalable.

La détection bien comprise et bien utilisée peut par contre **constituer une forme de "garde-fou" initial au service du jeune lui-même**, lui évitant le plus possible les mauvaises orientations et les échecs subséquents. Tous les débutants sportifs n'ont pas la même chance d'accéder au haut niveau : génétique et environnement en constituent les vecteurs essentiels. Aussi, faut-il tout mettre en oeuvre pour trouver les moyens les mieux adaptés au plein épanouissement des capacités de chacun.

Les jeunes sportifs aux potentialités élevées doivent, autant que les autres, pouvoir trouver les structures d'accueil indispensables à l'émergence et à la confirmation de leurs capacités. Par analogie à la musique, y aurait-il à rougir de faciliter l'accès au conservatoire des sports à de futures Marie-Josée Péric ? Au nom d'une illusoire liberté de choix, devrait-on alors laisser le futur virtuose continuer à jouer du piano avec doigt ? Il ne faudrait surtout pas assassiner Mozart enfant, même si c'est un Mozart sportif !

La détection au contraire, permet d'augmenter les chances de réaliser un bon choix. Choix du sujet en toute connaissance de cause, choix de la fédération et de la société qui le prend en charge. **Détecter n'est pas limiter ce choix mais bien plutôt l'ouvrir vers la réalité, mettant consciemment en accord les aspirations et les aptitudes de chacun.** Ceci n'exclut pas mais accompagne et complète le développement de tous les autres niveaux de la pratique avec lesquels les passerelles doivent être constamment maintenues (figures 2 et 6).

Enfin, si on se réfère aux nombreux travaux académiques (surtout réalisés dans les pays anglo-saxons et nord-européens) et sur l'approche nouvelle de nos propres cadres sportifs, de nos praticiens et de quelques administrateurs bien informés (encore bien rares !) force est de constater que le concept "détection" semble avoir profondément évolué. Il laisse de plus en plus place aujourd'hui à une véritable méthodologie scientifique qui, jusqu'au coup d'arrêt donné en 1988 par l'actuel directeur des sports, constituait de nouveaux axes de recherches et d'études dont l'intérêt ne pouvait et ne peut toujours laisser indifférent.

Les recherches alors mises en oeuvre ont déjà contribué, et contribueront encore, à la meilleure connaissance de l'évolution de la motricité de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, ce qui ne peut être que bénéfique à l'ensemble des praticiens et pratiquants de l'activité physique et sportive. L'éthique même de la détection se fonde sur cette connaissance et le pronostic est un acte trop important pour continuer à laisser une place trop belle au seul hasard... et aux prises de positions souvent trop hâtives !

En conclusion, il faut bien se souvenir que la détection correctement appréhendée, demeure avant tout un outil au service des jeunes et de leurs éducateurs (parents, enseignants, entraîneurs ...). Cet outil a comme but majeur de leur donner des informations sur eux-mêmes pour savoir s'ils ont plus ou moins de chances d'atteindre un jour un haut niveau de compétence dans un domaine particulier. **En tout état de cause, les jeunes et leurs éducateurs demeurent libres de leur choix final.**

D'un autre point de vue, la détection permet un investissement mieux ciblé. Investissement personnel de la part des jeunes qui ont envie de s'orienter vers le haut niveau, investissement des fédérations françaises concernées et de l'Etat qui peuvent prendre à leur charge une part importante du devenir de ces jeunes.

Nous avons aussi indiqué que le consensus pouvait passer par un certain niveau de formation ; ceci s'avère d'autant exact que la meilleure façon d'éviter les a priori caricaturaux en la matière, est d'être réellement confronté aux problèmes techniques. Les jugements deviennent alors plus mesurés et la discussion possible. D'où, à nouveau, la nécessité de prévoir toutes les formes de communications et d'échanges sur un sujet aussi épineux : stages, séminaires, conférences, débats, articles, thèses... sont les plus conseillés.

B) LE MODELE... OU :
"COMMENT ORGANISER LA DETECTION ?"

Dans la plupart des pays occidentaux, l'accès au haut niveau s'effectue par "sélection naturelle" à partir du fonctionnement plus ou moins efficace de la structure pyramidale correspondant à l'organisation du sport de compétition. Une telle sélection, définie comme "passive" (Régner, 1987), peut encore (mais pour combien de temps ?) donner de bons résultats à condition que le nombre de sportifs, formant la base de la pyramide, soit très important comme aux Etats-Unis par exemple, et/ou que la culture sportive soit très ancrée (comme en Grande-Bretagne, en Suède et en Allemagne). De ce point de vue, seuls certains sports comme le football, le judo et le tennis sont les plus privilégiés en France. Pour autant, rien n'empêche de penser que même pour ces sports, un système de détection bien organisé et bien intégré de la base au sommet de leur pratique, pourrait formidablement potentialiser et ainsi augmenter leur chance de renouveler en permanence l'élite avec des sportifs en devenant présentant les capacités supérieurement développées dans tous les secteurs requis par la compétition de haut niveau et ce, **au moment même où elle aura lieu**. Autrement dit, un bon système de détection qui se fonderait sur une anticipation - coïncidence devrait permettre à chaque discipline sportive qui s'en donne les moyens de se maintenir continuellement au meilleur niveau de l'élite internationale.

Même à partir d'une base très importante de jeunes pratiquants, il ne suffit plus, en effet, de penser pouvoir laisser la future élite régionale ou nationale se former aléatoirement sur le tas pour espérer atteindre le plus haut niveau mondial mais, au contraire, dans le contexte de l'évolution et de la concurrence internationale, il est de plus en plus indispensable de mettre en oeuvre un "système actif" de détection, de sélection et de suivi pour permettre en permanence d'augmenter la précision des choix initiaux et celle de la qualité de la formation qui doit en découler.

La mise en place effective et le fonctionnement d'un tel système nécessiteraient non seulement le plus large consensus national possible, mais préalablement aussi, une bonne connaissance des avantages et inconvénients des différents modèles qui existent déjà et dont certains éléments pourraient être utilisables dans le nôtre.

S'inspirant des contenus de plusieurs modèles (Hurre, 1978 ; Zaciorskij et coll., 1974 ; Gimbel, 1976), notre modèle (Montpetit et Cazorla, 1982 ; Cazorla et coll., 1984 ; Cazorla, 1985) est lui-même constitué des cinq ensembles suivants :

- . L'analyse des exigences de la pratique au haut niveau des sports concernés ;
- . L'analyse des facteurs qui jouent un rôle important dans l'expression du talent ;
- . Le choix des mesures et tests correspondant à leur évaluation ;
- . La vérification de la validité de ces tests et mesures ;
- . Et, l'organisation des différentes opérations d'évaluation.

1. L'analyse des exigences spécifiques des différentes spécialités a déjà fait l'objet d'abondantes études et publications (Natation : Cazorla, 1978, 1984, 1992 ; Montpetit et Lavoie, 1988. Pelote basque : Cazorla et Bedère, 1989 ; Surf : Cazorla, Distinguin et Boudine, 1990 ; Rugby : Cazorla et Godemet, 1991 ; Football : Cazorla et coll. 1992 et article concernant le football publié dans le présent document).

Malgré l'importance de ces travaux, il serait présomptueux de prétendre connaître parfaitement aujourd'hui toutes les exigences spécifiques de chaque discipline sportive, pas plus que nous connaissons l'importance de toutes les interactions pour atteindre la performance de haut niveau. Tout au plus, pour chacune d'entre elles, avons-nous pu dégager les facteurs essentiels qui semblent jouer un rôle important dans l'expression du talent sportif.

2. L'analyse des facteurs qui jouent un rôle important dans l'expression du talent sportif

Ces facteurs résultent toujours, mais à des degrés différents, de l'interaction de l'hérédité et du milieu qui favorise leur émergence et leur développement. Ils peuvent être résumés ainsi :

- **Facteurs anthropométriques** : Taille, poids, rapports segmentaires, harmonie des proportions, rapport entre masse maigre et tissus adipeux, centre de gravité du corps.
- **Capacités physiologiques et physiques** : Puissance maximale et endurance aérobie et anaérobie, vitesse de réaction et vitesse gestuelle, endurance et puissance musculaire, souplesse ; le tout ramené chez le jeune à son âge biologique.
- **Capacités technico-motrices** : Pré-requis techniques aux différents âges et nécessité d'être capable de continuer à affiner sa technique et de progresser.
- **Capacités d'apprentissage** : Surtout importantes entre 7 et 10 ans mais aussi après cette période.
- **Capacités psychomotrices** : Coordination technique, créativité, rythme.
- **Prédispositions comportementales** : Motivation pour les compétitions, bonne agressivité, application, assiduité à l'entraînement, persévérance, curiosité.

- **Capacités cognitivo-motrices** : Intelligence motrice, capacité tactique, attention, concentration, capacité d'analyse technique.
- **Facteurs affectifs** : Stabilité psychique, résistance au stress, prédisposition à la compétition...
- **Conditions environnementales et sociales** : Climat sportif familial et disponibilité des parents, rayonnement de l'éducateur sportif, esprit sportif des camarades d'entraînement et ambiance du club, sites d'entraînement, organisation des centres d'accueil, d'entraînement, de contrôle et de suivi. Intérêt accordé aux sports dans le pays, média, etc...

Chacune de ces capacités et chacun de ces facteurs doit évidemment être étudié en regard des exigences de la pratique du sport concerné.

3. Le choix des batteries de tests ou des procédures d'évaluation susceptibles d'appréhender ces différents facteurs (tableau 5).

Dans chacune des disciplines, il existe une multitude de tests et mesures qui répondent aux exigences anthropométriques, physiologiques, technico-motrices. Plus difficile s'avère l'évaluation des capacités psychologiques qui procèdent d'une observation longitudinale que des tests proprement dits.

Le choix des critères de détection et des mesures et tests susceptibles de les évaluer est directement lié au **profil de référence** permis par l'évaluation des meilleurs sportifs de chaque spécialité.

L'**image cible** résultante ne doit cependant pas être figée définitivement mais, au contraire, s'inscrire dans la dynamique des meilleures performances réalisées dans la discipline. Toutefois, l'observation des différents champions d'une discipline donnée, quelle que soit la décennie où ils ont réalisé leurs meilleures performances, démontre une relative stabilité des profils de référence ; par exemple, le nageur doit être souple, léger dans l'eau, avoir de bonnes qualités hydrodynamiques, de bonnes capacités physiologiques, une excellente technique et une très forte motivation. Le basketteur doit être grand, adroit, rapide, posséder une bonne détente, etc... Cette relative stabilité permet de n'envisager que très progressivement l'évolution des facteurs à évaluer.

A ce stade, il est nécessaire de choisir les outils d'évaluation les plus simples que puisse utiliser l'entraîneur. Malgré leur accessibilité, ces outils doivent exprimer des résultats directement en rapport avec les qualités mesurées chez le champion. Ceci est tout à fait possible car il ne faut pas perdre de vue que **les qualités hautement spécifiques** du champion résultent de la transformation progressive due à l'entraînement et à la pratique, de **qualités physiques générales** exprimées très tôt par l'enfant. Autrement dit, **il s'agit de mesurer chez le**

jeune débutant, les capacités motrices générales qui seront susceptibles de conduire vers les qualités spécifiques requises par la réalisation ultérieure des hautes performances visées. Par exemple, une importante consommation maximale d'oxygène nécessaire pour nager, courir, pédaler ou ramer longtemps, à une intensité élevée, s'est spécifiquement développée à partir d'une bonne capacité aérobie présentée par le sujet dès son jeune âge. Il existe actuellement un grand nombre de tests de terrain susceptibles de donner une bonne appréciation des qualités à évaluer. Le problème se situe au niveau de la pertinence du choix et de la vérification de la validité et de la reproductibilité des mesures et tests retenus.

4. La validation des tests choisis

Cette partie relève de centres de recherche organisés, équipés d'outils informatiques performants et disposant de personnels compétents dans les domaines de la statistique et de l'informatique ; ce qui pourrait être le cas du CRESS Guadeloupe.

Pour notre part, nous avons établi une étroite collaboration avec le département informatique et statistique de l'Université de Bordeaux II qui a toujours su parfaitement répondre à nos besoins et s'est donc spécialisé dans la prospective sportive. Il pourrait devenir le partenaire privilégié du mouvement sportif guadeloupéen pour aider, notamment à la mise en place du service informatique et statistique dont le CRESS ne pourra faire l'économie.

5. L'organisation guadeloupéenne des évaluations correspondantes

L'organisation dépend du nombre et de la qualification des personnels disponibles et motivés à la tête desquels un coordonnateur doit être désigné. L'organisation doit obligatoirement envisager trois niveaux d'évaluation :

- . L'identification du talent,
- . la vérification de la courbe individuelle de progrès,
- . la confirmation du talent.

Le premier niveau inclut essentiellement une batterie de tests et mesures très accessibles, évaluant les facteurs anthropométriques, physiologiques, physiques et d'aptitudes techniques à la fois généraux et globalement spécifiques au sport considéré. A ce stade, l'évaluation requise a pour but de discriminer dans une population de jeune pratiquants, ceux qui présentent les plus fortes probabilités d'accéder un jour au plus haut niveau de pratique dans une discipline donnée, à la condition d'en avoir la motivation et de bénéficier de conditions d'entraînement adaptées à leur plein épanouissement sportif. Cette opération se fonde donc essentiellement sur un PRONOSTIC à long terme.

Tableau 5 : AIDE AU CHOIX : Goût pour le sport + Capacités
IDENTIFICATION DES TALENTS : Adaptation + Progrès RAPIDES

Rappel Batterie GUADELOUPE-Eval : 1 = taille ; 2 = poids ; 3 = rapport Taille/poids ; 4 = équilibre ; 5 = adresse ; 6 = souplesse ; 7 = vitesse (50m) ; 8 = vitesse navette (10x5m) ; 9 = détente verticale ; 10 = saut en longueur ; 11 = lancer ballon ; 12 = lancer balles ; 13 = abdominaux ; 14 = pompes ; 15 = burpees ; 16 = VO₂ max ; 17 = 6 minutes de course.

AIDE AU CHOIX.....+ DETECTION DES TALENTS

	BIOMETRIE	CAPACITES MOTRICES DE BASE	CAPACITES SPECIFIQUES (sous réserve de validation)
ATHLETISME COURSES SAUTS LANCERS	3 + taille assis + % graisse fond + enfourchure (haies) 1, 3 + taille assis + long. membres inférieurs 1, 2 + envergure	Sprint : 6,7,8,9. 1/2 fond, fond : 7,16,17 Haies : 6,7,8,9,10,13,15 ; Hauteur : 6,7,8,9,13,15 Longueur, T. saut : 6,7,9,10,11,13,15 Perche : idem + 14. Poids, disque, javelot : 4,6,7,9,11,12,13,14,15	Sprint + haies : 20m lancer, 30m, 40m, multibonds, souplesse écart. 1/2 fond, fond : 150,250,300,500,2000m. Haut. : souplesse du dos, saut bâton Longueur, T. saut : multibonds 30m. Perche : tractions retournées, barre fixe. Poids, disque, javelot : lancers engins à poids variables + lancers par "enlevé", "touche".
BASKET-BALL	1, 3, envergure, long. main âge osseux, % de graisse	5,7,8,9,11,16	Passé longue ballon poitrine, slalom dribbles, adresse statique et dynamique, jeu de jambes défensif, observation en jeux, 2 contre 2, 1 panier et en matches de compétitions.
BOXE	1, 2, 3, envergure, long. membres supérieurs, % graisse	4,6,7,8,10,12,13,14,15,16,17	Equilibre yeux fermés, pompes claquées, sauts latéraux pieds joints (1 min), tractions barre fixe, nombre max coups de poings (10s et 1 min), déplacement pas chassés, sauts de corde, observation en combat.
18 CYCLISME	1, 3, taille assis, % graisse	4,7,9,10,15,16,17	Sur vélo : vitesse 500m, puissance aérobie max 5000m, endurance aérobie 30 km
FOOTBALL	1 + taille assis	6,7,8,9,11,16,17	Entrée touche, tirs précision, slalom tirs, têtes précision, passes précision, habileté motrice membres inférieurs, jonglages, parcours technique, observation 5 contre 5 + matches de compétition
ESCRIME	1, envergure, fente	4,6,7,8,9,10,14,15,16	Vitesse de réaction, vitesse précision cible, observations assauts.
JUDO	1, 2, 3, envergure, longueur bras, circonférence biceps	4,6,7,9,11,13,14,15,16	Lancer sac 20kg, prise arrière latérale, observation + résultats combats.
NATATION	1, 2, 3, envergure, taille assis, % graisse, âge osseux	6,9,10,14,16	Souplesse épaules et chevilles, vitesse aérobie max, vitesse sprint max, longueur, glisse, flottaison verticale et horizontale, rapport propulsion/ distance/vitesse, efficacité, évolution des performances.
TENNIS	1, 3, envergure	4,5,6,7,8,9,11,15,16	Souplesse épaules, multibonds, vitesse navette tennis, vitesse fentes latérales, adresse services, coups droits, revers, vollées, smatches, déplacements raquette en main, observation en matches.
VOLLEY-BALL	1, 3, taille bras levés	6,8,9,12,15,16	Souplesse accroupi, épaules, détente verticale avec élan, départ assis, agilité au sol, jonglages manchettes, observation : 3c3 + matches de compétitions

Le second étudie surtout l'évolution de ces mêmes facteurs dans un contexte d'entraînement et dans un environnement favorable non seulement sportif, mais aussi social et affectif. Souvent ignorée, cette **propédeutique sportive** s'avère incontournable pour définir après étude des progrès et observation des comportements, si le jeune sportif confirme ou non les espoirs fondés sur la première évaluation. A ce niveau aussi il est absolument indispensable de se préoccuper prioritairement de la formation spécifique de l'ensemble de l'encadrement sportif aux problèmes de l'entraînement adapté aux jeunes pré-adolescents et adolescents et de définir les grands objectifs à atteindre, voire les grandes orientations à donner aux contenus d'entraînement (voir **tableau 1** placé en annexe).

Le troisième constitue l'évaluation sommative de fin d'étape, permettant de confirmer ou d'infirmer la valeur du PRONOSTIC initial et éventuellement d'en corriger les erreurs, d'apprécier aussi la qualité du talent et les possibilités d'accéder à l'équipe élite nationale. A ce niveau, non seulement sont pris en compte les résultats des mesures morphologiques et tests physiologiques, physiques et technico-moteurs, mais aussi les observations longitudinales portant sur le comportement et bien-sûr, l'évolution et le niveau atteint par les performances sportives.

Cette organisation (**figures 3 et 6**) repose évidemment sur le travail en continuité des entraîneurs de club de chaque structure d'entraînement, des CTD et des CTR et sur l'aide de centres de recherche, de traitement et de tenue à jour des résultats (CRESS, UFR-STAPS, CREPS, etc...). La fiche profil pourrait alors en constituer efficacement le moyen d'échange. Ainsi, grâce au nombre sans cesse croissant de résultats, normes et barèmes pourrait améliorer et affiner la qualité de l'outil d'évaluation.

C) L'EXISTENCE DE CENTRES D'ACCUEIL, D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION

La conception et la mise en oeuvre du modèle le plus séduisant seraient totalement caduques et inefficaces sans les structures d'accueil, d'entraînement et de formation que requiert l'épanouissement sportif social et affectif des jeunes pratiquants retenus.

Afin de respecter l'équilibre affectif du jeune sportif, la meilleure structure d'accueil demeure son club d'origine, à la condition que tout l'environnement requis pour accompagner la pratique vers le haut niveau ait été prévue : aménagement des rythmes scolaires et d'entraînement : un à deux entraînements quotidiens, suivi médical, physiologique et psychologique de l'entraînement, installations pour la musculation, pour la récupération et entraîneurs très qualifiés et spécialisés dans l'entraînement des enfants et adolescents.

Force est de constater qu'aucun club en Guadeloupe ne peut actuellement répondre à ces conditions. Aussi, dans la mesure où il est possible d'améliorer leur fonctionnement et leurs moyens encore souvent archaïques, les classes à horaire aménagé, les sections sport-études et les centres permanents d'entraînement et de formation peuvent constituer d'intéressants palliatifs. Mais à quand les collèges, les lycées et les universités intégrant pleinement la dimension sportive ?

La complémentarité du milieu scolaire et du mouvement sportif s'avère indispensable pour permettre d'organiser le rythme de vie du jeune sportif. La solution mixte (et la plus économique) d'aménagement des emplois du temps et des dates des examens afin de tenter d'harmoniser le travail scolaire et les entraînements, ne semble pas être la meilleure. Une réorganisation totale de la journée, de la semaine, de l'année scolaire et de la scolarité entière serait à notre avis beaucoup plus judicieuse et probablement... plus coûteuse ! Mais, n'est-ce pas à la qualité des sacrifices consentis par une nation ou à défaut par une région, que l'on mesure sa réelle considération du mouvement sportif et de tous les jeunes dont il a la charge ?

Concrètement, la mise en oeuvre de cette deuxième phase nécessiterait :

1. De désigner un super coordonnateur ou un comité de coordination de la mise en place et du suivi de cette opération.

2. L'analyse des exigences de la pratique au plus haut niveau des sports les plus représentatifs de la Guadeloupe et la définition d'un **profil référentiel ou image cible du sportif de haut niveau** dans chacune des disciplines concernées.

3. Le choix ou la mise au point de mesures et de tests adaptés à l'évaluation des potentiels des jeunes sportifs en relation avec les principales capacités présentées par le sportif de haut niveau.

4. La mise au point d'une démarche statistique permettant de discriminer dans une population de jeunes pratiquants ceux dont les résultats autorisent la plus forte probabilité d'accéder un jour au plus haut niveau.

5. De définir, pour les jeunes sportifs retenus, les grandes orientations, les objectifs et les contenus d'entraînement couvrant au moins deux saisons sportives.

6. D'étudier leurs courbes de progrès et leur comportement au cours de cette période.

7. De procéder à une évaluation bilan à la fin de cette période et prévoir ensuite leur suivi.

8. D'améliorer constamment les structures d'accueil et d'entraînement, ainsi que le niveau de formation spécifique des entraîneurs intéressés.

6.3) Sélection des sportifs confirmés

Sélectionner est choisir, parmi une population de sportifs déjà confirmés, ceux qui seront les plus aptes à exceller immédiatement ou à court terme dans une activité donnée.

La SELECTION s'opère par le biais de la compétition et de la performance qu'il faut accompagner d'un certain nombre de mesures et d'épreuves évaluant l'ETAT DE FORME OU DE MEFORME dans lequel se trouve le sportif au moment de l'opération de sélection.

Leurs résultats permettent de ne retenir que les candidats qui répondent aux critères requis et bien identifiés préalablement par les techniciens et les experts en évaluation, afin de :

. Compléter immédiatement une équipe en vue d'une compétition : rencontres interrégionales, nationales, voire internationales.

. Pouvoir répondre aux conditions quelquefois contraignantes d'une structure d'entraînement (sections Sport -Etudes, Centres Permanents d'Entraînement et de Formation) préparant les sportifs à des compétitions de haut niveau.

La sélection, comme la détection, dépendent d'un PRONOSTIC de la performance future sur la base des performances ou des résultats d'évaluation du moment.

Toutes deux reposent :

1°) sur une bonne connaissance de l'ensemble des facteurs qui entrent en jeu dans la performance,

2°) sur la façon dont ils inter-agissent

et 3°) sur la définition des exigences auxquelles doit satisfaire un sportif de classe supérieure dans une spécialité donnée. C'est ce que nous définissons comme IMAGE CIBLE ou IMAGE DE REFERENCE.

L'élaboration de cette image de référence est de l'unique responsabilité des techniciens du sport de haut niveau, aidés au besoin par les spécialistes de l'évaluation ; elle se réfère essentiellement aux résultats des évaluations des sportifs de haut niveau.

Détection, Sélection se différencient en revanche par la DUREE du pronostic et par l'EVENTUALITE DE L'ACQUISITION DES CAPACITES REQUISES.

D'une manière générale, on peut considérer que toutes deux empruntent les étapes communes d'une démarche dont les objectifs sont identiques : rationaliser les facteurs de la réussite sportive afin que tous les jeunes qui ont les capacités et la volonté requises pour aller vers le haut niveau, puissent s'épanouir au maximum de leurs possibilités. Elles divergent cependant au niveau de l'anticipation. L'anticipation à long terme, qui caractérise le pronostic de détection, s'adresse à des sujets jeunes. Il est donc difficile de prévoir les modifications liées à la puberté et au développement général, ce qui rend les résultats beaucoup plus aléatoires.

C'est pourquoi, un bon programme de détection devrait s'inscrire dans une procédure longitudinale ponctuée périodiquement d'évaluations de contrôle, alors qu'une seule opération de sélection s'avère le plus souvent suffisante.

Dans le cas de la sélection, il suffit de comparer les profils des candidats au "profil de référence" obtenu par l'évaluation des sportifs ayant atteint le haut niveau, d'en

dégager rapidement les points forts et les points faibles, d'examiner la progression de leurs performances et de proposer ensuite aux cadres techniques, un classement qui complète objectivement leurs propres appréciations issues de l'observation en situation.

En tout état de cause, ce type d'évaluation / sélection ne constitue qu'une AIDE A LA DECISION, elle-même demeure de la seule compétence des cadres techniques sportifs ou mieux, d'un comité régional de sélection.

Sa mise en oeuvre efficace au niveau de la Guadeloupe nécessiterait :

1. Une analyse des exigences requises par la pratique et des normes de sportifs de haut niveau de chaque spécialité considérée.
2. Une définition des mesures et tests à réaliser pour obtenir un profil individuel de chaque sportif évalué.
3. Une comparaison immédiate des profils individuels aux profils des sportifs de haut niveau.
4. Une observation du candidat en situation de compétition.
5. Une courbe de ses progrès les plus récents.
6. Une définition, par le responsable national ou régional, des minima acceptables au niveau de chacune des mesures et de chacun des tests retenus (y compris les résultats de compétitions).
7. La discussion des résultats par une équipe pluridisciplinaire incluant l'entraîneur, le cadre technique responsable, le médecin, le physiologiste et le psychologue.
8. Le regroupement de ces opérations et le stockage des données au sein d'une structure spécialisée, par exemple le C.R.E.S.S.-GUA.

6.4) Suivi de l'entraînement

Concernant les sportifs de haut niveau en devenir ou confirmés, les deux axes autour desquels s'articulent les orientations du programme Guadeloupe-Eval sont principalement :

1. Le diagnostic qui permet d'identifier les forces et les faiblesses du sportif par rapport à sa discipline et ainsi, de fournir les indications sur les besoins spécifiques d'un programme d'entraînement.

2. Le suivi de l'entraînement qui permet de rendre compte de l'efficacité du programme d'entraînement retenu et en conséquence, d'en individualiser, d'en contrôler, voire d'en réorienter les charges spécifiques (intensité, volume, récupération, diététique, hygiène de vie, etc...).

Ces deux orientations requièrent respectivement des approches spécifiques et le choix ou la création de mesures et d'épreuves les plus pertinentes :

- dans la première perspective, les épreuves et mesures doivent non seulement établir un diagnostic mais être aussi prédictives à court à et à moyen terme des possibilités à venir du sportif confronté notamment aux contraintes requises par le haut niveau.

- dans la seconde, épreuves et mesures retenues doivent permettre à la fois de faire le bilan des modifications dues à l'entraînement et de préciser autant qu'il en est possible, les charges utiles des entraînements subséquents.

Le choix des épreuves et mesures est donc subordonné à une de ces deux utilisations de leurs résultats.

Compte tenu du niveau généralement élevé de spécialisation des sportifs considérés, le choix doit aussi répondre à la spécificité de la spécialité pour laquelle ils s'entraînent.

Cette double option suppose la possibilité de choisir, dans une gamme qui existerait, les épreuves et mesures les plus congruentes, accessibles, valides et fidèles, ce qui actuellement n'est pas encore le cas dans de nombreux sports.

En conséquence, dans le cadre du suivi de l'entraînement, nous suggérons de définir sport par sport les mesures et tests prioritaires, d'arrêter d'une manière précise leur protocole et de constituer une banque de données permettant d'élaborer les normes indispensables à leurs utilisations. Ceci peut aussi être dévolu au CRESS.-GUA.

Dans cette attente, nous ne pouvons actuellement que proposer nos propres réflexions en la matière :

* Conditions d'un suivi cohérent

Le suivi s'adresse aux différents déterminants de la performance dans une spécialité donnée : ces déterminants sont d'ordre psychomoteur, physiologique, biométrique, biologique, médical, biomécanique, psychologique et psychosocial.

Lorsque les termes de "**suivi de l'entraînement**" sont utilisés, ils incluent l'ensemble de ces déterminants. Le cas échéant, le terme "suivi" est accompagné du déterminant concerné : "**suivi psychologique**", "**suivi physiologique**", "**suivi médical**", "**suivi psychosocial**"...

Le suivi de l'entraînement ne peut pas être standard pour tous les sportifs, mais repose sur un certain nombre de règles :

1. Recherche de la pertinence des variables à prendre en compte

Pour éviter des coûts et des efforts inutiles, il s'agit en premier lieu de bien déterminer les variables qui entrent en jeu prioritairement dans la réalisation de la performance (analyse de tâche commune et indispensable aux quatre étapes : Aide au choix des premières pratiques sportives, Détection, Sélection et Suivi de l'entraînement) et parmi elles, **il s'agit ensuite de ne retenir que celles dont on attend une transformation par l'entraînement.**

Ceci doit être réalisé sport par sport et spécialité par spécialité.

2. Choix des mesures et des tests appropriés

Les tests et mesures doivent être fiables (valides et reproductibles). Outre leur parfaite standardisation, leurs résultats doivent tenir compte de certaines variables, telles que le niveau d'entraînement, l'état nutritionnel, les blessures, les maladies, la fatigue, etc...

3. Convenir d'une fréquence d'évaluations

Selon les spécialités et les planifications de l'entraînement, il est indispensable de définir les intervalles auxquels les tests doivent être répétés. **Un tests ponctuel par exemple une fois dans l'année n'est pas significatif et de peu de valeur pour le sportif.**

4. Savoir interpréter les résultats

Cette dernière règle est la plus cruciale. Souvent négligée par les médecins et les scientifiques, cette phase est pourtant indispensable pour qu'entraîneurs et sportifs puissent comprendre la signification des résultats et être en mesure d'évaluer eux-mêmes les éventuels progrès.

* Harmonisation des contenus à prendre en compte dans le suivi

De façon à inscrire notre démarche dans une cohérence d'ensemble, le modèle présenté par la **figure 7** permet d'orienter la recherche de pertinence dans les grands secteurs dont l'interaction explique une part essentielle de la performance.

Selon ce modèle, quelle que soit la discipline sportive, la performance motrice résulte toujours de l'interaction de capacités propres au sujet, capacités mobilisées et coordonnées entre elles par ses facultés cognitives et de coordination motrices (**facteurs intrinsèques**) pour réaliser une tâche dans un environnement particulier (**facteurs extrinsèques**).

Dans tous les cas, l'évaluateur doit identifier les capacités requises sport par sport, voire spécialité par spécialité, pour choisir ensuite les outils d'évaluation les mieux adaptés.

En conséquence, après que "l'analyse de la tâche" ait bien mis en évidence les comportements les plus répétitifs et les qualités requises par la discipline considérée, un tronc commun aux différentes disciplines, encore défini "**STRUCTURES FONCTIONNELLES**" de la motricité devrait systématiquement être pris en compte lors de l'examen initial dit "d'aptitude".

STRUCTURES FONCTIONNELLES

Perceptives	Organiques	Morphologiques
. Examen oeil : - acuité visuelle . Examen oreille interne : - acuité auditive - équilibration	. Examen des systèmes : - cardiovasculaire - ventilatoire	. Examen morphostatique : - squelette - rapports segmentaires - dissymétrie - adiposité . Examen morphodynamique

L'évaluation de l'état des structures fonctionnelles peut faire partie de l'**examen médical initial** et s'inscrire ensuite dans le cadre du "**suivi médical**".

"**L'examen médical**" initial vise à déceler une éventuelle contre-indication à la pratique sportive de compétition alors que le "**suivi médical**" doit permettre d'apprécier l'adaptation ou la mésadaptation et les éventuelles pathologies des structures fonctionnelles ci-dessus. Parmi celles-ci, les fonctions, les organes et les articulations les plus sollicitées et les plus soumises aux stress répétés de l'entraînement intensif et de la compétition, doivent bénéficier d'une attention toute particulière.

Le rôle du suivi médical se situe aussi au niveau de la prévention et des soins à apporter en cas de maladies, de blessures et autres traumatismes.

Un bon suivi médical doit permettre au sportif de maintenir une bonne homéostasie, de prévenir le surentraînement, la maladie, la malnutrition, de soigner efficacement maladies et blessures en évitant les arrêts trop longs de l'entraînement.

A). EXAMEN MEDICAL INITIAL

Il doit précéder toute autre investigation et inclure obligatoirement les points suivants :

1. Recherche des antécédents médicaux

Dans un souci d'efficacité, le sportif devrait se présenter muni de son carnet de santé et d'un questionnaire portant notamment sur les dates de ses vaccinations, sur les blessures et maladies antérieures.

2. L'examen clinique : Reste du domaine de l'appréciation du médecin.

3. L'examen de la sphère "ORL"

Avec essentiellement la recherche d'une fragilisation du nez, de la gorge et des oreilles aux conditions de l'environnement, ainsi que l'appréciation de l'équilibre statique et dynamique (yeux ouverts et yeux fermés).

4. L'examen des grandes fonctions

Essentiellement cardiovasculaires et respiratoires. Si un électrocardiogramme est possible, le réaliser au repos et au cours d'un test d'effort en l'accompagnant de l'étude du profil tensionnel.

5. L'examen morphologique

Il peut être réalisé par les spécialistes de l'évaluation, le médecin, l'infirmière et les entraîneurs. L'examen de base auquel s'ajoutent les mesures spécifiques à chaque spécialité pourrait comprendre :

- . La taille debout, avec si possible une prise de mesure toujours à la même heure.
- . La taille assise : jambes pliées à 90°, dos plaqué contre la toise, qui permet d'apprécier les rapports segmentaires.
- . L'envergure ou distance entre les deux dactylions (bout des doigts des deux mains) les bras à l'horizontale, dans le prolongement l'un de l'autre.
- . Le diamètre biacromial ou distance entre les acromions, exprime la largeur des épaules.
- . Le diamètre bicrétal qui est la largeur du bassin, mesuré entre les bords externes des crêtes iliaques.
- . La mesure des plis cutanés afin de dépister d'éventuels troubles métaboliques et d'orienter les conseils diététiques.

6. A cet examen morphostatique, il convient d'ajouter la recherche systématique d'asymétries morphodynamiques susceptibles d'être amplifiées par la pratique répétitive de certains mouvements.

B. LE SUIVI MEDICAL

Consiste à ne retenir que les domaines subissant les effets de l'entraînement et à "suivre" leur évolution au cours de la saison sportive.

Il s'agit essentiellement : de l'équilibre statique et dynamique, du système cardiorespiratoire, des dimensions du squelette (pour les jeunes en pleine croissance), des asymétries morphologiques et de l'épaisseur des quatre plis cutanés.

Il consiste aussi à prévenir certaines maladies ou traumatismes liés à la pratique intensive : sphère ORL, tendinites, etc... et à soigner très rapidement les blessures dès leur survenue. En cas de baisse de forme, de motivation, de perte d'appétit et de sommeil, d'irritabilité, il consiste à établir un bilan biologique permettant de déceler d'éventuelles carences ou autres anomalies.

C. LE SUIVI PHYSIOLOGIQUE

Comme précédemment, pour guider la démarche des évaluateurs, quelle que soit la spécialité, dans un premier temps, il convient d'identifier les capacités physiologiques qui sous-tendent la performance. Ensuite, il s'agit de donner la priorité à certaines d'entre elles en fonction des qualités requises par chacune des spécialités.

CAPACITES PHYSIOLOGIQUES

Bio-informatives	Bio-énergétiques	Biomécaniques
. Prise d'informations	. Puissance et capacités	. Vitesse
. Vitesse de réaction	. Anaérobie :	. Puissance
. Justesse de la réponse motrice	- lactique	. Endurance musculaire
. Capacité de discrimination	- alactique	. Amplitude articulaire
. Pouvoir d'anticipation	. Aérobie	. Trajets moteurs

S'agissant d'un "suivi physiologique", deux attitudes sont possibles :

1. Soit se référer à un test standard plus ou moins proche de la spécificité et le répéter à périodes régulières pour examiner les courbes d'évolution des fonctions qui en dépendent ;
2. Soit utiliser un test spécifique reproduisant une séquence bien standardisée de la spécialité considérée et d'examiner les résultats qui l'accompagnent : performance au test, fréquence cardiaque, consommation d'oxygène, lactatémie, etc...

D. LE SUIVI BIOLOGIQUE

Plutôt qu'un suivi proprement dit, il s'agit ici d'une surveillance biologique ponctuelle.

La surveillance biologique des sportifs nécessite l'existence d'une équipe de biologistes et de techniciens sportifs hautement spécialisés.

La prescription ponctuelle (anémie, fatigue, baisse de performances...) relève de la pratique médicale mais sous-entend une formation minimale aux techniques modernes du dosage biologique et de ses contraintes.

Pour envisager une surveillance biologique efficace, il est impératif aussi de savoir interpréter les résultats en regard des spécificités des différentes spécialités, ce qui, même de la part des biologistes les plus compétents, n'est pas un exercice aisé. Pour éviter toute conclusion hâtive et malencontreuse, il est souhaitable de disposer au sein

de l'équipe pluridisciplinaire, de cadres techniques avertis de la physiologie de l'exercice et de biologistes spécialisés dans les domaines du sport.

E. LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Comme pour la biologie, il est difficile de parler de "suivi psychologique" mais plutôt d'intervention psychologique à la demande : **de l'entraîneur** pour éventuellement lui apprendre à se mieux connaître, à mieux diriger un groupe ou à mieux connaître les motivations profondes de certains des sportifs dont il a la responsabilité ; **du sportif** lui-même afin, par exemple, de diminuer ou faire disparaître des états tensionnels individuels ou avec le groupe à l'origine du maintien d'une bonne ambiance et d'un bon niveau de motivation au sein de ce groupe.

F. LE SUIVI DES PERFORMANCES

Enfin, il ne faut jamais perdre de vue que le suivi de l'évolution des performances réalisées dans les conditions réglementaires habituelles de compétitions institutionnalisées ou, tout simplement, obtenues à partir de tests de terrain bien standardisés, peuvent apporter des informations beaucoup plus significatives que les examens plus sophistiqués, à la condition que l'entraîneur les intègre comme moyen normal d'entraînement, qu'il les répète à périodes régulières et qu'il établisse les courbes d'évolution et d'interprétation.

Toute la valeur informative de ces données pourrait être considérablement potentialisée par leur stockage et leur exploitation au sein d'une structure prévue à cet effet comme par exemple le CRESS.-GUA.

G. LES BESOINS PRIORITAIRES

Aujourd'hui, les problèmes majeurs se situent au niveau :

1. du stockage et de la gestion des résultats ;
2. de la formation des cadres sportifs à leur interprétation et utilisation ;
3. et à celui de l'amélioration continue des outils d'évaluation utilisés.

Ces problèmes pourraient constituer les trois grandes orientations des travaux dévolus à un Centre de Recherche et d'Evaluation en Sport et Santé, animé par un personnel compétent et motivé disposant d'outils de traitement puissants et adaptés... Centre dont la création est à envisager sérieusement pour sortir de l'actuel "bricolage".

La mise en oeuvre d'un suivi efficace nécessiterait en conséquence :

1. Une analyse des exigences de la pratique des sports considérés.
2. La sélection des facteurs influencés par l'entraînement.
3. Le choix ou la création des mesures et tests appropriés.
4. La définition des dates des examens et des évaluations à répéter au moins trois fois dans une saison sportive.

5. La qualification des évaluateurs pour commenter les résultats et suggérer les orientations d'entraînement.
6. Les possibilités de pouvoir comparer et analyser les résultats d'une évaluation à l'autre.
7. L'acquisition de logiciels spécialisés dans le suivi des sportifs.
8. Un centre où pourraient être réalisées toutes ces opérations et où les résultats pourraient être stockés.
9. La formation d'évaluateurs compétents.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Quel que soit l'objectif de l'évaluation envisagée, le lecteur attentif a probablement souligné dans cette présentation plusieurs aspects similaires qui pourtant ne sont pas redondants.

Cette similarité témoigne de l'utilisation d'une démarche dans laquelle, en amont se situe notre volonté d'étudier les besoins réels propres à chaque opération. Ceux-ci sont toujours issus d'une parfaite connaissance des exigences des différents sports considérés. Connaissance dont on ne peut faire l'économie. En fonction des sports les plus représentatifs, les plus populaires et dont les cadres techniques sont les plus motivés, il conviendrait donc en Guadeloupe, de commencer dès aujourd'hui cette première étape. La réflexion qu'elle suscitera, amènera inévitablement à dénombrer les besoins et les outils à mettre en oeuvre. La partie sera alors partiellement gagnée si chacun a parfaitement conscience que l'évolution du sport et de ses corollaires : la détection, la formation, la sélection, l'entraînement et le suivi, ne peut plus se contenter de l'empirisme et de l'à-peu-près.

Les moyens scientifiques existent aujourd'hui pour autoriser de formidables progrès dans la connaissance de la gestion de la motricité de l'homme en général et plus particulièrement de l'entraînement. Mais, avant de viser directement l'existant mais l'inaccessible, plus prosaïquement, après l'analyse des besoins, commençons par les fondations de cet édifice qu'il serait souhaitable d'élaborer le plus solidement possible. Il faut en premier lieu **considérer la Guadeloupe, voire les Antilles, comme des entités régionales et établir leurs propres référentiels** tant au niveau des capacités motrices des enfants, sportifs potentiels ou en devenir, qu'à celui des capacités hautement spécifiques des sportifs confirmés. Pour ce faire, des opérations rapidement accessibles étaient déjà prévues et même partiellement financées. Il serait indispensable de les conforter au niveau des moyens matériels pour très rapidement les mettre en oeuvre. Ensuite, il est permis de rêver à **la création** de ce fameux **Centre de Recherche et d'Evaluation en Sport et Santé** qui fait actuellement si cruellement défaut au monde sportif guadeloupéen. Les perspectives d'un tel centre sont si nombreuses et si importantes, tant pour le sport comme vecteur de santé publique, d'éducation, de formation que pour le sport de haut niveau, qu'il est légitime de se demander pourquoi, à l'instar de ses voisins la Guyane et la Martinique, **la Guadeloupe n'en est pas encore dotée ?**

En guise des perspectives, les services qu'un tel centre pourrait rendre à la Guadeloupe sont présentés dans le tableau ci-après. La balle est désormais dans le camp des décideurs et des élus...

UN CENTRE DE RECHERCHE ET D'EVALUATION EN SPORT ET SANTE... POUR QUOI FAIRE ?

1. OBJECTIFS

A) Ce que pourraient être les objectifs généraux

- Participer à la promotion des activités physiques et sportives en Guadeloupe en offrant, quelles que soient les demandes, des prestations adaptées et de haute qualité.
- Participer, animer et/ou coordonner toutes campagnes et toutes dynamiques s'inscrivant dans la meilleure gestion du "capital moteur" du sportif et du "capital santé" de l'adulte compétiteur ou non.
- Contribuer à la formation dans les domaines de l'évaluation de l'enfant, du sportif et de l'adulte non compétiteur.
- Participer à l'organisation de séminaires et de colloques régionaux ou internationaux sur les thèmes : sport, santé, loisirs.
- Développer ou encourager toutes recherches portant sur la mise au point de tests, mesures et procédures d'évaluation visant au développement de la performance humaine sans nuire à la santé de l'homme.
- Constituer une banque de données régionale, à la disposition des praticiens intéressés, à partir du traitement statistique des résultats des évaluations des populations guadeloupéennes.

B) Ce que pourraient être les objectifs spécifiques

Au sein du programme Guadeloupe-Eval, les objectifs du CRESS-GUA devraient être essentiellement de conseiller tout public sur les évaluations les mieux adaptées aux différentes demandes et d'effectuer, de développer ou de créer, les tests, les mesures, les techniques et les procédures permettant :

1. Au plan pédagogique :

- aux enseignants de mieux différencier leur pédagogie et aux jeunes, eux-mêmes, de mieux gérer leur "capital moteur".

2. Au plan sportif :

- d'aider enfants et adolescents à choisir le sport ou les familles de sport dans lesquelles ils ont le plus de chances de réussir (aide au choix des premières pratiques sportives),
- de permettre d'identifier les jeunes gens et jeunes filles doués des potentialités les plus élevées (détection et formation des talents),

- de contribuer à la sélection des sportifs candidats aux centres spécialisés d'entraînement (classes promotionnelles à horaire aménagé, sections sport-études, centres permanents d'entraînement et de formation, centres nationaux d'entraînement) (sélection des meilleurs espoirs),

- de surveiller et de suivre au plan biologique, physiologique, psychologique et médical, les sportifs locaux, voire régionaux, nationaux et internationaux (suivi de l'entraînement des sportifs confirmés),

- d'aider à la préparation des sportifs de haut niveau aux compétitions régionales, nationales et internationales.

3. Au plan de la santé publique :

- d'inciter et d'apprendre à l'adulte non compétiteur jeune ou plus âgé à mieux gérer son "capital santé",

- d'évaluer le niveau de condition physique et de prescrire ou de conseiller des programmes diététiques, d'entraînement et de musculation, adaptés aux capacités des adultes compétiteurs ou non,

- d'orienter les personnes présentant un profil à risques vers les structures médicales plus spécialisées.

2. AUTRES PERSPECTIVES DU CRESS-GUA

Contribution à la promotion de la Guadeloupe au niveau local, régional, national, voire international.

Le CRESS-GUA devrait être en mesure d'offrir des prestations en évaluation de haute qualité ce qui, outre ses objectifs généraux et spécifiques, permettrait d'envisager la perspective d'accueillir des stages mixtes :

- Evaluation - entraînement de haut niveau
- Evaluation - diététique
- Evaluation - remise en forme
- Evaluation - récupération
- Evaluation - activités physiques de loisirs

Dans ces perspectives, il serait très intéressant et opportun de lier le CRESS-GUA à :

- un centre d'entraînement sportif (complexe sportif),
- un centre d'accueil et d'hébergement (complexe hôtelier),
- un centre d'hygiène de vie (complexe de récupération, remise en forme, diététique, prévention des soins),
- un syndicat d'initiative et de tourisme.

BIBLIOGRAPHIE

Andersen R. - Talent bestimmung und Talentsuche aus der Sicht der Sportpraxis. Leistungssport, 4: 268-269, 1974.

Balsevic V.K. - Zum sportlichen Talent. Theorie und Praxis der Körperkultur. 4: 558-561, 1969.

Blahüs P. - To the prediction of performance capacity in the selection of youth talented for sports). Theorie praxe Tel. Vysh. 24 (8) 471-477, 1975.

Bompa T.O. - Talent identification. Science periodical on research and technology in sport. Février, 1985.

Cazorla G. - Contribution à l'étude de la performance en natation. Mémoire pour le diplôme de l'INSEP. Ministère de la Jeunesse et des Sports, juin 1978.

Cazorla G. - De l'évaluation en activité physique et sportive. Dans : Travaux et Recherches INSEP, Spécial Evaluation de la valeur physique, 7 : 7-35, 1984.

- Cazorla G.** - Aide à l'orientation, détection, sélection, suivi de l'entraînement, conditions d'une politique sportive. Dans : *L'enfant et le sport*. Edt Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine : 53-80, 1985.
- Cazorla G.** - Programme France-Eval. Synthèse Technique et analyse préliminaire des résultats. Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport. Direction des Sports. 48 p. Avril 1987.
- Cazorla G.** - Batterie France-Eval : Mesures, Epreuves et Barèmes. Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport : 139 p. Octobre 1987.
- Cazorla G.** - Batterie de tests d'évaluation spécifiques du nageur. FFN, 1992.
- Cazorla G., Montpetit R., Prokop P., Cervetti J.P.** - De l'évaluation des nageurs de haut niveau à la détection des talents. Dans : *Spécial Evaluation*. Travaux et Recherches INSEP, Paris, 1984.
- Cazorla G., Bédère P. et Erviti J.P.** - Batteries de tests d'évaluation spécifiques du pelotari. FFPB, 1989.
- Cazorla G. et Rohr G.** - L'évaluation en football. "Mise au point de batteries de tests : d'aide à l'orientation, de détection des talents, de sélection et du suivi de l'entraînement. Dans : *Actes du colloque international de la Guadeloupe : Evaluation en activité physique et en sport* : 213-245, novembre 1990.
- Cazorla G., Godemet M.** - Tests spécifiques d'évaluation du rugbyman. FFR, 1991.
- Gimbel B.** - Possibilités et problèmes de la recherche des talents en sport. *Leistungssport*, 6 (3), 159-167, 1976.
- Hahn E. & Hohne J.** - Die Entwicklung motorischer und psychischer Eigenschaften bei jugendlichen Talenten im Fechten. *Leistungssport*, 3, 122-126, 1975.
- Montpetit R. & Cazorla G.** - La détection du talent en natation. *La revue de l'entraîneur*, (3) 26-37, 1982.
- Montpetit R. & Klentrou P.** - Problèmes liés à la détection des talents en sport. Dans : *Actes du Colloque International de la Guadeloupe : Evaluation en activité physique et en sports* : 105-112, novembre 1990.
- Régnier G. and Salmela J.H.** - Perceptual determinants of gymnastic performance : developmental considerations. Dans P. Klavara (Ed). *Biomechanical and motor learning contributions to sport*. Toronto : University of Toronto, 218-238, 1980.
- Régnier G. and Salmela J.H.** - Predictors of success in Canadian male gymnasts. In : B. Petiot, J.H. Salmela & B. Hoshizaki (Eds). *World identification systems for gymnastic talent*. Montréal : Sport psyche Ed., 1987.
- Régnier G.** - Un modèle conceptuel pour la détection du talent sportif. Thèse présentée à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade (Ph. D). Université de Montréal, avril 1987.
- Schilling G.** - Überlegungen zur Talentsuche im sport. *Leistungssport*, 4, 274-277, 1974.
- Zatsiorsky V.M., Bulgakova N.S., Ragimov R.M. et Segijonko L.I.** - Le problème des talents et sa détection en sport : tendances et méthodes. Traduit de l'allemand (Centre de documentation INSEP) : *Das problem des talents und der talentsuche im sport : richtungen und methodologien der untersuchungen*. *Leistungssport* 4: 239-251, 1974.
- Tschiene P.** - Das Problem aller Sportnationen : Talentbestimmung und Talentsuche. *Leistungssport*, 4, 270-273, 1974.